

**Le Premier ministre et l'Ugcaa abordent la situation de la sphère commerciale**

P. 3

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

## A NOS LECTEURS

Le quotidien national d'information **DK News**, informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit :  
Tél : 023.38.49.95/023.38.48.00  
Fax : 023.38.47.95

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

Samedi 9 janvier 2016 - 28 rabie al awal 1436 - N° 1188 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

### LIBYE

**L'Algérie condamne avec «la plus grande vigueur» l'attentat de Zliten (MAE)**

P. 24

### SAHARA OCCIDENTAL

**La situation des droits de l'homme au Sahara occidental au centre d'un entretien entre Khadad et le Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme**

P. 24

### ATTAQUE CONTRE LE COMMISSARIAT DU 18<sup>E</sup> À PARIS

**La piste terroriste retenue, l'assaillant identifié**

P. 24

**PLUS D'UN MILLION D'AGRICULTEURS NON ASSURÉS**

## La CASNOS prend en charge le dossier

P. 6

► **Un échéancier de paiement pour les agriculteurs débiteurs auprès de la Casnos depuis 1996**



Ph. M. Naïf Kaci

**M. TAYEB LOUH : L'avant-projet de révision de la Constitution garantit la protection de l'intégrité de la vie privée**

**TÉLÉPHONIE MOBILE : Ouverture officielle de la concurrence pour l'exploitation de réseaux publics de la 4G**

P. 4

**M. MOHAMED EL-GHAZI, À PARTIR DE TIPASA : «Des cliniques de chirurgie cardiaque pour enfants, une nécessité»**

P. 3

**ILLIZI 5.030 emplois générés durant l'année 2015**

P. 10

### SANTÉ

**FIBROMYALGIE : La pathologie enfin expliquée**

Pages 12-13

### CULTURE

**TIMIMOUN Chouyoukh et poètes font revivre de purs moments de soirées Ahellil**

P. 17

### FOOTBALL

**16<sup>ES</sup> DE FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE : L'ES Sétif et le NA Hussein-Dey en difficulté à domicile**

P. 21

### MDN

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Récupération d'une arme kalachnikov et de 5 fusils de chasse**

P. 3

# Météo



## COMMUNICATION

### Grine les 11 et 12 janvier à Béjaïa



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera les 11 et 12 janvier 2016, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa.

## ÉDUCATION NATIONALE

### Mme Benghebrit au Centre AFIF de Hatatba

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, effectuera aujourd'hui, une visite au niveau du Centre d'alphabétisation, de formation et d'insertion des femmes de Hatatba.



## AUJOURD'HUI AU PALAIS DE LA CULTURE

### Célébration de Yennayer



En partenariat avec le Haut Conseil à l'Amazighité (HCA), l'auditorium du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 12 janvier 2016, les festivités de célébration du nouvel an amazigh «Yennayer».

### LE 19 JANVIER À SAÏDA Congrès sur la médecine sportive et la lutte contre le dopage



Avec la participation de la commission de formation médicale de l'Etablissement Public de la santé de proximité de Sidi Boubekeur, l'Association des Scouts musulmans algériens (section de Saïda), en collaboration avec l'association Ibn Badis pour l'animation des jeunes et de l'enfance, organise le 19 janvier au centre culturel Hadi El Hadj Sidi Amar, le 1er congrès sur la médecine sportive et la lutte contre le dopage.

### DAR EL BEÏDA Portes ouvertes sur le diabète et ses complications

En collaboration avec la commune de Dar El Beïda, l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger, organise à l'esplanade de la mairie, des journées portes ouvertes sur le diabète et ses complications.

|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 13° | 08° |
| Oran        | 17° | 08° |
| Annaba      | 23° | 11° |
| Béjaïa      | 14° | 09° |
| Tamanrasset | 25° | 14° |

## Horaires des prières

Samedi 28 rabie el aouel 1437

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 06:21 |
| Dohr    | 12:54 |
| Asr     | 15:28 |
| Maghreb | 17:52 |
| Isha    | 19:16 |



## PT

### Clôture de la réunion du Comité central

La secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hannoune, présidera aujourd'hui au Centre national d'études et de recherches syndicales de l'UGTA sis à Oued Romaine (Alger), la clôture des travaux de la réunion du comité central du parti.



## CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANR

### Conférence du Dr Belkacem Sahli



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse, ce matin à 11h, au siège national du parti.

### CENTRE CULTUREL DE OUED-KORICHE Concert de rap

Dans le cadre de son programme «Les samedis jeunesse», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain samedi 9 janvier à 14h au Centre culturel de Oued Koriche, un concert qui sera animé par le rappeur Nimapsy.



### AÏN DEFLA : Nouveau Batistore de proximité

Un nouveau Batistore de proximité ouvrira ses portes au centre-ville, au 165 rue émir Abdelkader, pour proposer à la clientèle une gamme complète de produits et de services de grande qualité des matériaux de construction et de bricolage allant du gros œuvre jusqu'à la décoration sous une seule enseigne.

### CE MATIN À 9H À L'HÔTEL EL RIADH

### 29<sup>e</sup> session du conseil national des SMA

La 29<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national des Scouts musulmans algériens sera organisée à 9h à la salle de conférences de l'hôtel El Riadh - Sidi Fredj.

### AUJOURD'HUI, À 10H30 À TLEMCEN FMN : meeting populaire

Sous la présidence de M. Abdallah Haddal, le Front militant national organise un meeting populaire à 10h30 à la salle de cinéma de la commune El Hania.

## LES 12 ET 13 JANVIER Conférence nationale sur la mise en œuvre du système LMD

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique organise, les 12 et 13 janvier 2016, une conférence nationale pour débattre de la mise en œuvre du système LMD. En préparation à cet important événement, le grand public est invité à donner son avis sur ce système d'enseignement, en renseignant le questionnaire mis à sa disposition sur le site réservé à cet effet : <http://lmd.mesrs.dz>



### DU 11 AU 14 JANVIER À L'HÔTEL HILTON 10<sup>e</sup> édition du SIEL

Sous le patronage du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, l'esplanade de l'hôtel Hilton accueillera, du 11 au 14 janvier, la 10<sup>e</sup> édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et la collectivité, organisé par ExpoEd. SIEL réunira plus de 250 représentants de marques nationales et internationales.

**GOUVERNEMENT****Le Premier ministre et l'Ugcaa abordent la situation de la sphère commerciale**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, jeudi, une délégation de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) avec laquelle il a abordé la situation de la sphère commerciale au niveau national ainsi que ses perspectives d'évolution.



Cette audience, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux, s'est tenue en présence des ministres, respectivement, des Finances et du Commerce. La délégation de l'Ugcaa, conduite par son secrétaire général, Salah Souilah, a fait part de ses préoccupations tout en exprimant sa ferme volonté de participer pleinement à la stabilisation et à l'amélioration de la situation du commerce de gros et de détail, indique un communiqué du Premier ministère. Le Premier ministre a assuré ses interlocuteurs de toute la disponibilité du gouvernement pour améliorer davantage l'activité de distribution et de commerce dans le cadre de la concertation.

«Nous avons évoqué avec le Premier ministre des problèmes que vivent les commerçants dont celui des impôts, qui pèse lourdement sur les professionnels.

Et nous avons demandé à avoir une audience avec le ministre des Finances afin d'étudier les possibilités d'allègement des impôts et des dettes», a déclaré M. Souilah à la presse à l'issue de la rencontre. Le SG de l'Ugcaa a aussi fait savoir que la question du commerce parallèle et des prix avait été abordée. «Je tiens à

informer les Algériens que les prix des produits de première nécessité tels que le lait ou le pain ne vont pas augmenter», a-t-il assuré.

La dernière grève des distributeurs de lait, le crédit à la consommation et le développement de la production nationale ont été les autres points abordés lors de cette entrevue.

Par ailleurs, M. Souilah a indiqué que des rencontres seraient organisées entre son organisation et les ministres, respectivement, du Commerce et des Finances afin de faire un point de situation de la sphère commerciale de façon régulière.

**M. MOHAMED EL-GHAZI, A INSISTÉ, JEUDI À TIPASA : «Des cliniques de chirurgie cardiaque pour enfants, une nécessité»**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a insisté, jeudi à Tipasa, sur l'impérative réalisation de nouvelles cliniques de chirurgie cardiaque pour enfants souffrant de malformation cardiaque afin de réduire la pression sur la clinique de Bou Ismaïl et de permettre une meilleure prise en charge des patients.

Des démarches ont été entreprises depuis quelques temps afin d'accélérer la création de deux structures spécialisées dans la chirurgie cardiaque pour enfants, l'une dans l'est et la seconde dans l'ouest du pays, de façon à désengorger la clinique "Mohamed Tolba" de Bou Ismaïl, l'unique structure du genre en Algérie, a indiqué le ministre, lors de sa visite de cette clinique, accompagné des directeurs généraux de la Caisse nationale d'assurance sociale, Djawad Bourkaïd, et de la Caisse nationale de retraite, Tidjani Hacène Heddam.

La proposition de création de ces nouvelles cliniques a été transmise, selon le ministre, à la direction générale de la CNAS en vue de prendre en charge ce dossier, précisant qu'en dépit de la nouvelle conjoncture économique, son département «veillera à ce que ces structures puissent voir le jour, dans les meilleurs délais possible.»

La concrétisation de cette proposition devrait permettre, a fait savoir M. El-Ghazi, de réduire, d'une part, la pression sur la clinique Mohamed Tolba de Bousmail, et

d'éviter, d'autre part, aux parents et patients, issus de régions différentes, de faire de longs déplacement, autre leur impact sur la facture des soins à l'étranger, qui gêne considérablement le budget de la caisse, a-t-il expliqué. Le ministre a exprimé, lors de sa visite d'inspection des différents services de la clinique de Bousmail, sa satisfaction quant aux prestations offertes aux patients admis au sein de cette structure, tout en appelant le personnel de la clinique à davantage d'effort en matière d'accueil, de prise en charge et de suivi des malades.

M. El-Ghazi a également mis l'accent sur l'importance de l'accompagnement externe du patient et de ses proches, invitant les responsables de la CNAS à veiller à maintenir un contact permanent avec ces derniers. La clinique médico-chirurgicale Mohamed Tolba, d'une capacité de 63 lits, a réalisé, durant l'année 2015, 15 mille consultations, 600 opérations chirurgicales et 1210 autres actes chirurgicaux sur le cœur, sans angioplastie, d'après les chiffres communiqués par la DG de la CNAS.

Le ministre a visité, lors de son déplacement à Bousmail, le centre d'accueil des parents d'enfants souffrant de malformation cardiaque, d'une capacité de 30 lits, où il s'est enquis des conditions de leur prise en charge et saisi, l'occasion, pour insister sur l'importance devant être accordée au volet relatif au soutien psychologique de ces citoyens.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ  
Récupération d'un kalachnikov et de 5 fusils de chasse (MDN)**

Un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, cinq fusils de chasse et quatre chargeurs de munitions garnis ont été récupérés, jeudi par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tindouf (3e Région militaire) a récupéré, le 7 janvier 2016, au Sud-est de Tindouf, un pis-

tolo mitrailleur de type kalachnikov et quatre chargeurs de munitions garnis», a précisé la même source.

A Tiaret (2e Région militaire), «les éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé une personne en possession d'un fusil de chasse, sans autorisation», a ajouté le communiqué.

De même et au niveau de la 5e Région militaire, «les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel d'El Taref ont appréhendé quatre (4) personnes, à la commune de Titouna, en posses-

sion de quatre (4) fusils de chasse, sans autorisation», a indiqué le MDN. De leur part, «les éléments des gardes-frontières de Souk Ahras, de Tébessa et d'El Taref ont saisi d'importantes quantités de carburant, s'élevant à 21.560 litres».

Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6e Région militaire) ont «arrêté (18) contrebandiers et saisi 3 motos, 12 détecteurs de métaux et un camion chargé de 21.750 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», conclut le MDN.

**VIREMENTS ÉLECTRONIQUES  
La Banque d'Algérie renforce le dispositif de surveillance**

La Banque d'Algérie a adressé récemment une nouvelle note aux banques et à la Poste leur rappelant des lignes directrices du traitement des virements électroniques pour renforcer le contrôle de ces opérations en s'assurant notamment de la traçabilité des fonds transférés, leur origine et destination.

«L'utilisation abusive, par les criminels, du secteur financier et la circulation de flux d'argent illégitimes par l'intermédiaire de transferts de fonds, commandent la mise en place, à titre préventif, des normes d'accès aux services financiers de virements électroniques», explique la note datée du 23 décembre 2015 adressée aux P-dg des banques et au Directeur général d'Algérie Poste.

Ces normes, édictées par la recommandation 16 du Groupe d'action financière (GAFI), visent à s'assurer de la disponibilité immédiate d'informations essentielles sur le donneur d'ordre et le bénéficiaire en vue de «pouvoir les mettre (ces informations), le cas échéant, à la disposition des autorités de poursuite pénale et/ou judiciaire, de la Cellule de renseignements financiers et des établissements financiers», ajoute la même source.

Les lignes directrices de la Banque d'Algérie, précise-t-elle, viennent en application de la loi du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, modifiée et complétée.

Ainsi, pour les transferts transfrontaliers, les institutions financières opérant en Algérie doivent s'assurer que tous les virements électroniques de et vers l'étranger dépassant le seuil de 1.000 dollars ou euros, ou l'équivalent dans d'autres monnaies soient accompagnés «obligatoirement» des informations relatives à l'identité du donneur d'ordre et du bénéficiaire. Ces informations sont: non et prénom du donneur de l'ordre, son numéro de compte (de l'opération), son adresse, son numéro national d'identité, son numéro d'identification clientèle ou date et lieu de naissance, ainsi que le nom et prénom du bénéficiaire et son numéro de compte. A défaut de numéro de compte, celui-ci doit être remplacé par un numéro de référence unique de l'opération permettant d'identifier sa traçabilité, précise encore le même document.

Pour les virements électroniques transfrontaliers dont le montant est égal ou inférieur à 1.000 dollars ou euros ou équivalent, les institutions financières doivent seulement s'assurer qu'ils renferment le nom et prénom du donneur d'ordre, du nom et prénom du bénéficiaire et numéro de compte ou de référence unique de l'opération.

La vérification de l'exactitude de ces informations n'est pas nécessaire, sauf lorsqu'il y a un soupçon de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme, auquel cas l'institution financière devrait vérifier les informations relatives à son client.

Cependant, les institutions doivent s'assurer pour les virements égaux ou inférieurs à 1.000 dollars ou euros «entrants» qu'ils comportent les informations requises et exactes sur le donneur d'ordre. Concernant les virements électroniques nationaux, les informations requises sur le donneur d'ordre doivent «obligatoirement» accompagner ces opérations, sauf si ces informations peuvent être mises à la disposition des autorités concernées à première demande par les institutions financières du donneur d'ordre. La même document de la BA précise que pour l'ensemble des virements électroniques (nationaux et transfrontaliers), les institutions financières doivent conserver toutes les informations relatives à ces transactions pendant une durée d'au moins cinq ans.

Aussi, la Banque centrale oblige les institutions financières de disposer des politiques et procédures de prévention leur permettant de savoir quand elles pourraient rejeter ou suspendre des virements, ainsi que les procédures à suivre en cas de détection de suspect.

«Toute institution financière opérant en Algérie qui enfreindrait les dispositions de ces lignes directrices, s'expose aux sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur», avertit la Banque d'Algérie.

APS

## TLEMCEN: Saisie en 2015 de plus de 31 tonnes de kif



Les différentes brigades relevant du groupement de Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen ont saisi plus de 31 tonnes de kif traité en 2015, selon un bilan des activités de ce corps présenté hier.

Les opérations de saisie ont été réalisées lors de barrages et de patrouilles de contrôle et de souricières tendues sur les routes et pistes de la wilaya, notamment sur la bande frontalière.

Le volume des saisies de drogue a connu une nette baisse pour ce qui est du kif par rapport à 2014 qui a vu la saisie de plus de 58 tonnes et une augmentation pour ce qui est des psychotropes (7.300 comprimés).

La lutte contre la drogue a permis aussi de démanteler 27 réseaux composés d'un total de 111 personnes dont 97 placées sous mandat de dépôt, a indiqué la même source sécuritaire, qui a signalé le traitement de 233 affaires dans le cadre de la lutte contre la contrebande permettant l'arrestation de 318 personnes dont 225 écouvées.

Ces affaires ont touché essentiellement la contrebande du carburant vers le Maroc qui a enregistré une augmentation de 50% en 2015 par rapport à 2014.

La quantité de ce produit saisi en 2015 a atteint 2.981.052 litres contre 1.578.398 en 2014.

Ces opérations se sont soldées également par la saisie de 352 véhicules et de 1.295 baudets utilisés dans le transport du carburant sur la bande frontalière.

La saisie de produits alimentaires destinés à la contrebande vers le Maroc, notamment ceux subventionnés par l'Etat et de large consommation, s'est multipliée en 2015 (près de 50.000 kilos saisis), a-t-on relevé.

## Plus de 50.000 élèves sensibilisés à travers le pays à la rationalisation de l'énergie

Plus de 50.000 élèves ont été sensibilisés à travers le pays à la rationalisation de l'énergie dans le cadre des «Portes ouvertes» en milieu scolaire organisées par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), a indiqué jeudi à Batna Mohamed-Tahar Bouzriba, directeur-général de cette agence. Présidant l'ouverture de la 7e édition de ces «Portes ouvertes» à Dar El M'orabi, M. Bouzriba a assuré que le but est de diffuser, au sein de la société, le concept d'économie de l'énergie, assurant que l'objectif est d'organiser cette manifestation dans toutes les wilayas.

Il a également relevé que Batna figure aux côtés de Sidi Bel-Abbès et de Bounmedes parmi les trois villes algériennes pilotes retenues dans le programme des énergies alternatives de l'instrument européen de voisinage et partenariat Sud. Des élèves, des cadres de l'APC, de la direction de l'éducation et de l'entreprise Naftal ont participé à la manifestation qui comprend une exposition et un concours de dessin.

L'Aprue ouvrira, à l'avenir, des antennes régionales dans l'Est, l'Ouest et dans le Sud du pays pour suivre l'ambitieux programme adopté par le gouvernement en matière des énergies renouvelables à horizon 2030, a assuré M. Bouzriba.

Un stage sur l'économie de l'énergie a été organisé mercredi en marge de la manifestation au profit de 180 enseignants de physique du cycle moyen.

Depuis la première édition de ces «Portes ouvertes», 500 enseignants ont bénéficié de ce genre de formations à travers le pays, a indiqué Nadia Chioukh, chargée de la coopération internationale à l'Aprue.

APS

## ÉDUCATION : Confirmation des inscriptions des candidats aux examens scolaires du 15 janvier au 15 février 2016

Le ministère de l'Education nationale a annoncé jeudi la réouverture des sites Web de l'Office national des examens et concours (ONEC) du 15 janvier au 15 février 2016 pour la confirmation des inscriptions des candidats aux examens scolaires officiels (session 2016) et la vérification de leurs informations.

«Dans le cadre des préparatifs des examens scolaires officiels (session 2016), les sites Web de l'Office national des examens et concours (<http://cinq.onec.dz>), (<http://bem.onec.dz>) et (<http://bac.onec.dz>) seront rouverts du 15 janvier au 15 février 2016 pour la confirmation des inscriptions des candidats aux examens scolaires officiels (session 2016) et la vérification de leurs informations», a précisé un communiqué du ministère de l'Education. Les informations concernées sont le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, la filière (baccalauréat), la troisième langue étrangère (baccalauréat), tamazight, le formulaire EPS (aptes ou inaptes) pour les candidats libres au baccalauréat et au BEM et l'éducation artistique, a ajouté la même



source. «En cas d'erreur, le candidat est tenu d'adresser une lettre, via la direction de l'éducation pour les candidats libres ou via le chef de l'établissement pour les candidats

scolarisés, à l'annexe de l'ONEC à laquelle est rattachée la direction de l'éducation, expliquant la nature de l'erreur, et ce, avant le 25 février 2016», a indiqué le ministère.

## TÉLÉPHONIE MOBILE: Ouverture officielle de la concurrence pour l'exploitation de réseaux publics de la 4G

L'ouverture à la concurrence pour l'établissement et l'exploitation des réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G) a été officiellement lancée, hier à Alger, par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT).

L'appel à la concurrence lancé par l'Autorité de régulation, s'adresse aux trois (03) opérateurs de télécommunications mobiles de droit algérien pour l'octroi de licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles de quatrième génération (4G) et de fourniture de services au public", a précisé un communiqué de l'ARPT.

Un décret de trois mois est accordé aux opérateurs en question pour l'acquisition de l'équipement nécessaire, avait indiqué récemment, la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC), Imane Houda Fe-

raoun, soulignant que les autorisations d'exploitation de la 4G entreront en vigueur au dernier trimestre de 2016.

Les opérateurs concernés peuvent retirer le dossier d'appel à la concurrence auprès de l'ARPT, entre le 10 et le 13 janvier 2016.

«Lors de l'élaboration du cahier des charges pour le lancement de la 4G, les opérateurs de téléphonie mobile ont été invités à assurer un seuil minimum de couverture de 10% au cours des quatre premières années dans les wilayas de leur choix et à élargir ce service aux régions du Sud dans un délai de trois ans», avait fait savoir la ministre.

Le lancement de l'appel à concurrence pour l'introduction de la téléphonie mobile 4G en Algérie avait été autorisé par le Conseil des ministres, réuni le mercredi 30 décembre 2015.

Cette procédure intervient dans le cadre de la politique du gouvernement

tendant à renforcer le développement du haut débit mobile en Algérie.

Le ou les opérateurs qui seront qualifiés (s) à l'issue de l'examen des offres, aura à déployer la 4G graduellement à travers le pays, à charge de couvrir l'ensemble du territoire dans un délai maximal de quatre années.

En prévision de la 4G mobile, les opérateurs participant sur le marché de la téléphonie mobile se sont attestés, depuis un moment, à se préparer techniquement pour réussir leur passage à travers des «modifications sur leurs plateformes» déjà existantes.

Chacun d'eux a affiché son «intérêt» à être le premier intervenant à annoncer le lancement de cette technologie, en assurant le déploiement le plus large sur le territoire national, de sorte à répondre aux attentes de leurs abonnés respectifs. «Quant au coût de la licence 4G, il sera composé d'une partie fixe et d'une

partie variable de 1% sur le chiffre d'affaires générée par le commercialisation de la licence. En outre, le bénéficiaire de la licence 4G devra payer annuellement une redevance pour la location des fréquences», selon les explications de l'ARPT.

La 4G est une génération de la technologie mobile plus développée que sa précédente la 3G, laquelle est considérée comme étant la première du réseau mobile à offrir une connexion Internet à haut débit avec une vitesse minimum de 144 kb/s.

L'arrivée de la 4G est censée assurer une meilleure rapidité en termes de connexion notamment, en sus d'autres services et applications.

L'Algérie avait procédé, en avril 2014, à l'introduction de la téléphonie fixe de quatrième génération (4G), devenant ainsi le premier pays à l'échelle nord-africaine et le second, au plan continental à acquérir cette technologie.

## Le taux d'analphabétisme a baissé à 14% de 1998 à 2015

Le taux d'analphabétisme en Algérie est passé de 31,6% en 1998 à 14 % en 2015, a indiqué un communiqué de l'Association algérienne d'analphabétisation "Iqraa" rendu public à la veille de la célébration de la Journée arabe d'analphabétisation (8 janvier). Selon l'association "Iqraa", le taux d'analphabétisme en Algérie est passé de 31,6% en 1998 à 14% en 2015, précisant que plus de 1.753.000 personnes dont 1.523.000 femmes ont réussi à vaincre leur illétrisme.

L'association a mis en exergue les efforts déployés par l'Algérie pour lutter contre l'analphabétisme à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale d'analphabétisation, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Al'occasion de la célébration de la journée arabe d'analphabétisation, l'association "Iqraa" organisera en collaboration avec le réseau arabe d'analphabétisation et d'enseignement pour les grands des portes ouvertes et des expositions à travers le territoire national. Lors de ces festivités, il sera procédé à l'évaluation de la stratégie nationale d'analphabétisation, en mettant en exergue les efforts déployés dans ce sens". L'association a appelé les gouvernements et peuples arabes à intensifier des efforts, à l'échange des expériences et à la coordination pour mettre en place des programmes efficaces de lutte contre ce phénomène.

Elle a de ce fait souligné son soutien à l'organisation de campagnes d'analphabétisation en Algérie, notamment au profit des filles des régions rurales et pauvres ainsi que des caravanes en faveur des nomades. Le réseau arabe d'analphabétisation et d'enseignement pour les grands a été créé en 1966, pour sensibiliser au phénomène d'analphabétisme dans le monde arabe et évaluer les efforts déployés pour lutter dans ce sens, rappelle-t-on. Selon l'Organisation arabe pour l'Education, de la Culture et des Sciences "ALECSO", le nombre d'analphabètes dans le monde arabe a atteint 100 millions en début 2011. En dépit des efforts consentis par les pays arabes durant la dernière décennie et l'adoption de plusieurs recommandations lors de différents sommets, l'analphabétisme continue à sévir, notamment chez les femmes et les jeunes.

## M. TAYEB LOUH, MINISTRE DE LA JUSTICE, À PARTIR DE MILA

# L'avant-projet de révision de la Constitution garantit la protection de l'intégrité de la vie privée

**La proposition d'article 39 de l'avant-projet de révision de la Constitution annoncé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika garantit la protection de l'intégrité de la vie privée du citoyen, sa dignité et la confidentialité de ses communications et de ses données privées, a affirmé jeudi à Mila, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.**

Cet article qui s'inscrit dans le cadre de la protection des droits et libertés civiques interdit et sanctionne toutes atteintes à ces droits sauf sur dérogation justifiée de l'autorité judiciaire, a ajouté le ministre estimant que "le citoyen est placé au cœur" de ces propositions d'amendements constitutionnels.

Lors de l'inauguration du siège provisoire de la nouvelle cour de justice de Mila et de l'installation de son président et procureur général, le ministre a mis l'accent sur les profondes réformes introduites par le chef de l'Etat au pouvoir judiciaire dont la création d'un organe national de prévention et la lutte contre les infractions liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication en vertu d'un décret présidentiel.



Les amendements proposés interdisent et punissent l'écoute téléphonique sauf sous contrôle judiciaire, renforcent le sentiment de sécurité au sein de la société et consolident les droits civiques et politiques du citoyen ainsi que les libertés de ses mouvements qui, conformément à l'article 44 de cet avant-projet, ne peuvent être restreintes que temporairement et sur décision judiciaire motivée, a

encore affirmé le ministre de la Justice devant les cadres locaux de son secteur.

M. Louh a également relevé que l'inauguration de la cour de justice de Mila s'inscrit en droite ligne des efforts de "rapprochement de la justice du citoyen" et des réformes profondes introduites par le chef de l'Etat pour "consolider la pouvoir juridique et protéger les libertés et droits citoyens". Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a installé Abdelmalek Boubatra et Abdelladjid Djebbari respectivement aux postes de président et procureur général de la cour de justice de Mila qui dépendait jusque-là de la cour de Constantine.

Au terme de sa visite, le ministre a inspecté le tribunal de Mila et a reçu un exposé sur son fonctionnement.

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION

### Des économistes saluent l'avant-projet mais insistent sur les mécanismes d'application

Le volet économique de l'avant-projet de révision de la Constitution, rendu public mardi dernier, a été salué par des experts économiques qui relèvent de grandes avancées mais insistant sur l'application effective des dispositions prévues. Ce texte "consacre toutes les dispositions que doit avoir un pays qui veut construire une économie sociale de marché", souligne à l'APS l'expert en économie, Abdellah Lamiri. Néanmoins, poursuit-il, les mécanismes de contrôle et de surveillance pour l'application de ces dispositions "demeurent insuffisants".

"Nous pouvons avoir une bonne Constitution mais nous risquons une mauvaise application car les mécanismes pour un contrôle et une exécution efficaces font défaut", selon lui. Cet avant-projet "répond en grande partie aux demandes formulées par des experts en économie, mais des mesures concrètes doivent être instaurées pour permettre l'indépendance des statistiques et des institutions d'audits". Faisant le lien avec la conjoncture financière délicate que traverse le pays, M. Lamiri observe que "si pour le moment, nous avons eu des ripostes tactiques, il reste, toutefois, à encadrer l'aspect stratégique".

Nous avons pris des décisions pour atténuer la crise mais pas pour la vaincre. Il nous faut une autre manière de voir les choses. Cette Constitution offre la possibilité de le faire mais rien n'est garanti".

Interrogé sur l'article 170 qui consacre l'indépendance de la Cour des comptes et l'élargissement de son contrôle aux capitaux marchands de l'Etat, cet expert note, tout d'abord, que cette institution "contribue au développement de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des finances publiques".

"Il fallait donc donner cette indépendance" à la Cour des comptes, et cela devrait être aussi fait pour les autres institutions, suggère-t-il, en préconisant des mécanismes qui garantissent cette indépendance.

A propos de l'article 37 qui indique que l'Etat encourage, sans discrimination, l'épanouissement des entreprises, le même expert propose des mécanismes pour consacrer cette égalité sur le terrain, en jugeant que "toutes les administrations et tous les ministères jurent qu'ils ne font pas de différence entre entreprise publique et privée".

Selon lui, "la différence existe", en arguant que si une entreprise publique fait faillite, elle est assainie, mais lorsque cela arrive à une entreprise privée, elles est dissoute.

#### La Constitution "doit laisser le détail à la loi ordinaire ou organique"

Pour sa part, le professeur d'économie institutionnelle et de management, Mohamed Cherif Belmihoub, estime qu'à travers cet avant-projet de révision de la Constitution, "nous sommes passés d'une situation où les questions économiques étaient abordées de manière implicite à une situation constitutionnelle très explicite".

"Une Constitution ne doit pas aller dans le détail, car elle risque de perdre de sa force principielle. Elle doit laisser le détail à la loi ordinaire ou organique. Fixer des principes

et des règles fondamentales est le propre d'une Constitution, alors que les lois doivent être assez précises pour éviter des interprétations multiples", prône-t-il.

Une Constitution, poursuit cet expert, "n'est pas faite pour régler les problèmes du moment mais pour fixer des principes et des grandes règles qui resteront valables dans le temps durant plusieurs décennies".

À ce propos, il estime que les questions économiques sont abordées dans cet avant-projet avec un "détail excessif". Citant à titre d'exemple le préambule du texte qui note que le peuple algérien s'attelle "à bâtir une économie productive et compétitive", M. Belmihoub considère que cela est "une interprétation de l'économie d'aujourd'hui" car une économie productive et compétitive "n'est ni un principe ni une règle à validité longue". Il propose que le principe est d'élancer "la construction d'une économie forte dans la compétition mondiale". Même remarque faite pour l'article 8 de l'avant-projet qui évoque "une économie diversifiée" laquelle, selon cet économiste, est "une politique économique et non un principe constitutionnel".

Sur ce point, il propose que le principe devrait être "l'Algérie doit diversifier ses richesses économiques par l'exploitation de ses potentialités naturelles et le génie de sa population". Une Constitution fixe les règles générales pour libérer les énergies de la Nation grâce à l'épancement de grandes institutions et il appartient à l'exécutif, à travers les lois ordinaires, de traiter les questions conjoncturelles", relève-t-il. Concernant l'article 37 qui énonce que "la liberté d'investissement et de commerce est reconnue", tandis que la Constitution en vigueur note que "la liberté d'industrie et de commerce est garantie". M. Belmihoub observe qu'il y a redondance des termes puisque, selon lui, "le commerce est aussi un investissement".

Quant au terme de "garantie" remplacée par "reconnue", il juge qu'"il a été perdu, en terme de puissance, de cette liberté d'investissement et de commerce", car "la liberté garantie est supérieure à la liberté reconnue".

Relevant, en outre, dans l'article 37 l'introduction de l'énoncé de l'Etat œuvre à l'amélioration du climat des affaires", ce professeur d'économie institutionnelle estime que cela "est une politique ordinaire et n'a pas sa place dans une Constitution", proposant qu'il aurait été plus juste de mentionner que "l'Etat œuvre à réunir les conditions pour favoriser le développement".

D'autant plus, ajoute-t-il, le terme "affaires" dans une Constitution peut même paraître "péjoratif" et il est préférable, d'ailleurs, de parler de "climat d'investissement". Par ailleurs, il a salué le principe d'égalité de traitement des entreprises publiques et privées.

Questionné sur l'article relatif à la Cour des comptes, cet expert en économie souligne que "le principe général dans la gestion des deniers publics est le contrôle de l'argent public là où il se trouve. Donc, cette institution peut intervenir dans les Entreprises publiques économiques (EPE) mais ce contrôle doit se limiter au contrôle de l'utilisation des deniers publics et non de la gestion de l'EPE".

## La nouvelle Constitution consacre les principes de la démocratie et les fondements d'une nouvelle vie politique

Maitre Farouk Ksentini et le Pr Rekhila Ameur ont affirmé jeudi que l'avant-projet de révision constitutionnelle consacre les principes de la démocratie et les fondements d'une nouvelle vie politique, sociale et culturelle. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNPPDH) M. Farouk Ksentini a souligné qu'"avec sa structure tridimensionnelle politique, sociale et culturelle, l'avant-projet de révision constitutionnelle propose une constitution moderne qui consacrera une nouvelle vie politique".

Selon Maitre Ksentini, le projet «a touché au fond des questions afin de consolider la société» et d'élargir la pratique démocratique, notamment en conférant des prérogatives multiples au parlement et en assurant de nombreuses garanties pour la protection des droits et des libertés, le renforcement de l'indépendance de la justice et les droits des justiciables.

Maitre Ksentini a salué la création d'une commission indépendante de surveillance des élections, affirmant qu'"il n'y a pas de démocratie sans élections intégrées".

Il a estimé que le passage du document au parlement «est une option légale et acceptable», d'autant que le texte «n'altère pas l'équilibre des pouvoirs et les institutions constitutionnelles», ajoutant que «les députés sont des représentants du peuple qui les a habilités à exprimer sa volonté». Le Pr Rekhila a souligné de son côté que l'avant-projet de révision constitutionnelle soumis à débat «a consacré une série de questions liées à l'économie, la société, l'environnement, la jeunesse et autres». Il estime que le document est «une constitution-programme» dont les dispositions sont inhérentes aux droits naturels et à la vie sociale du citoyen.

Le Pr Rekhila a affirmé que les points les plus importants de ce projet concernent «la consécration de la dimension amazighe dans l'identité nationale», ajoutant qu'il consacre également l'action de l'opposition en instituant «le droit de saisir le Conseil constitutionnel concernant les lois adoptées par le parlement».

Il a en outre souligné que la nouvelle constitution apporte des garanties concernant «les procès et la protection des droits de l'Homme et la promotion des droits de la femme à travers notamment l'article 31 qui prévoit le principe de parité entre les hommes et les femmes dans l'accès au marché de l'emploi et aux postes de responsabilité dans les administrations et au niveau des institutions». «Un ensemble de lois sera soumis au parlement en vue d'adapter le système juridique à la nouvelle Constitution», a-t-il encore souligné.

Concernant l'aspect procédural, M. Rekhila a indiqué que «de derrière mot revient au Conseil constitutionnel».

## OFFICIALISATION DE TAMAZIGHT Satisfaction des uns et interrogation des autres

Beaucoup d'émotion a été ressentie dans les réactions des citoyens, interrogés en marge du 11e Festival culturel de Yennayer, ouvert jeudi à Oran, au sujet de la promotion de tamazight en langue officielle, contenue dans l'avant-projet de révision de la Constitution.

Pour la majorité des citoyens questionnés, il s'agit d'un grand événement, d'une décision historique et laboutissement d'un long combat identitaire. Pour M. Bessaï, membre de l'association Numidya, l'officialisation de tamazight est une «justice rendue à une culture longtemps marginalisée» et «un pas qui permettra à l'Algérie et aux Algériens de se réconcilier avec leurs racines et leurs origines».

Cet avis est partagé par Na Djedjiga, la nièce de l'écrivain Mouloud Mammeri. Cette sexagénaire estime que l'officialisation tamazight est «l'aboutissement d'un long combat et le fruit de grands sacrifices».

Réconciliation avec son histoire, ses racines et ses origines, justice rendue à un peuple et à une culture, réaffirmation d'une identité sont autant de significations données à ce projet.

Si cette décision a été accueillie avec satisfaction par certains, d'autres personnes interrogées se sont montrées plus prudentes, estimant que cette mesure est venue tardivement. C'est le cas de Ferroudja Oussem, enseignante à la retraite, qui a considéré que cette décision s'est trop faite attendre. «Quoi de plus naturel que de parler et d'écrire sa langue maternelle ? J'ai été privée de ce droit durant le plus clair de ma vie», a-t-elle déploré. Par ailleurs, les réactions de certains intellectuels, présents à l'ouverture de ce festival, ont été marquées par divers questionnements quant à l'institutionnalisation de cette langue et les moyens à mettre en œuvre pour son développement et sa promotion. Pour Youcef Merah, écrivain et universitaire, «il s'agit d'un pas symbolique» et l'officialisation de tamazight ne doit pas rester une «simple décision politique sur papier». «Sans textes d'application définissant les étapes à suivre pour le développement de la langue amazighe, de sa généralisation sur l'ensemble du territoire, de sa mise en pratique, ce projet de loi ne serait autre qu'une intention constitutionnelle», a-t-il ajouté.

Même préoccupation exprimée par l'universitaire Hamid Bilek qui a estimé que ce projet de loi est le début d'un long travail qui doit investir les spécialistes et les universitaires. «Malgré sa promotion en langue nationale, en 2001, l'enseignement de tamazight est resté cantonné dans certaines régions et resté facultatif dans la grande majorité des wilayas», a-t-il rappelé.

Un autre universitaire, Hassan Helounne, a considéré que la priorité est d'unifier les différents dialectes en seule langue. Il a insisté sur la nécessité de réhabiliter la culture et l'identité amazighes au même titre que sa langue.



PLUS D'UN MILLION D'AGRICULTEURS NON ASSURÉS

# La CASNOS prend en charge le dossier

**Rachid Rachedi**

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a procédé jeudi au lancement d'un dispositif «exceptionnel» permettant aux personnes exerçant une activité non salariée dans le secteur agricole et n'ayant pas été affilié à la CASNOS de régulariser leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale.

Ainsi, une batterie de mesures ont été prises, notamment en matière d'allègement des procédures, pour faciliter et inciter les agriculteurs intégrer en masse le système de sécurité sociale, a indiqué hier le SG du ministère du Travail M. Mo-

hamed Khiati, lors de l'ouverture de la journée d'information nationale sur le nouveau dispositif de la protection sociale des agriculteurs organisé au Centre familial de Ben Aknoun.

Ces nouvelles mesures incitatives, introduite par décret exécutif, stipulent entre autres, la mise en place du système déclaratif d'assiette de cotisation, l'allégement des formalités de paiement de la cotisation annuelle, l'octroi de facilitations pour la régulation de situation par paiement échelonné, l'exonération totale des majorations et pénalités de retard sous conditions (souscription au plus tard le 31 mars 2016, de l'échéancier de paiement des cotisations antérieures, et respect de l'échéancier), l'élargissement

de la couverture sociale etc. Intervenant en marge des travaux de cette journée, le DG de la CASNOS, M. Acheuk Youcef Chawki, a reconnu que sur les 1,3 million d'agriculteurs recensé dans le pays, seul 36 000 sont affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-sala-

riés. Qualifiant cette situation «d'inadmissible» M. Acheuk a souligné que pour renverser cette tendance, la CASNOS a décidé d'accorder des facilités aux agriculteurs, qui en s'inscrivant et en payent les cotisations de l'année en cours, reçoivent un calendrier de paiement pour toutes les années précédentes (de 1996 à ce jour). «En payent leur cotisation de l'année, les agriculteurs auront également dans les

15 jours, une ouverture de droit à la couverture sociale et à la carte Chifa» a indiqué M. Acheuk.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens et aux assurés sociaux, la CASNOS procédera incessamment à l'ouverture d'une centaine de guichets au niveau des structures de la CNMA.

Notant aussi que parmi les mesures les plus notables, l'introduction de la notion d'aïdant familial. Ces derniers qui ne font pas partie des ayants droit peuvent dorénavant s'affilier en tant qu'assuré social même s'ils n'ont pas de biens leur appartenant.

Rappelons que l'affiliation des non-sala-riés à la CASNOS est un acte obligatoire.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DES NON-SALARIÉS (CASNOS) :

## Un échéancier de paiement pour les agriculteurs débiteurs auprès de la Casnos depuis 1996

«Les agriculteurs débiteurs de cotisations auprès de la Sécurité sociale bénéficieront d'un calendrier de paiement, d'année en année, et pourront remonter jusqu'à l'année 1996, leur permettant de régulariser leur situation», a précisé M. Acheuk-Youcef, lors d'une journée d'information consacrée à ce thème.

Cette rencontre a permis de débattre des principales mesures opérationnelles qui seront mise en oeuvre au profit des agriculteurs, s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration continue des prestations de services, mise à la disposition de cette frange non-salarisés en matière de couverture sociale.

A cette occasion, M. Acheuk-Youcef a expliqué que les facilitations accordées aux agriculteurs offriront à cette catégorie de non-salarisés «la possibilité d'un rachat des années de cotisations non payées au titre de la retraite».

Il a souligné que cette mesure parmi tant d'autres, est contenue dans l'instruction interministérielle du 18 novembre 2015 fixant les modalités d'application aux

Les agriculteurs débiteurs de cotisations auprès de la Sécurité sociale bénéficieront prochainement d'un échéancier de paiement, pouvant remonter jusqu'à l'année 1996, leur permettant de régulariser leur situation, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salarisés (Casnos), Chawki Acheuk-Youcef.

Le même responsable a rappelé, à ce propos, que la couverture sociale de la catégorie des agriculteurs, assurée auparavant par la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA), a fait l'objet d'un transfert, durant les années 90, vers la Casnos.

D'autre part, le DG de la Casnos a fait état d'une autre nouvelle mesure, destinée aux «aidants-familiaux» (conjoints, ascendants, descendants) aux agriculteurs non-salarisés, et qui exercent avec eux sans pour autant être des ayants droits.

Ces aidants-familiaux pourront, à la faveur de ces textes, cotiser et obtenir la qualité d'assurés sociaux.

Il a estimé le nombre d'agriculteurs non-salarisés à plus d'un (1) million, dont 36 000 «uniquement» sont affiliés à la Casnos. A cet effet, il a invité les agriculteurs non-salarisés débiteurs de cotisations sociales, à se présenter aux agences de la Casnos avant le 31 mars 2016 pour pouvoir bénéficier des échéanciers de paiement de leurs cotisations antérieures.

APS



agriculteurs des dispositions de l'article 57 de la loi de finances complémentaires (LFC) 2015 et dans le décret exécutif 15-289

du 14 novembre 2015 relatif à la sécurité sociale des personnes non salariées exerçant une activité pour leur propre compte.

## SELON LA FAO Baisse de 20% des prix mondiaux des produits alimentaires en 2015



Les cours des principales denrées alimentaires ont fléchi en 2015 pour la 4e année consécutive, avec une baisse moyenne de 19,1% par rapport à 2014, sous l'effet d'une offre abondante combinée au raffermissement du dollar, a indiqué hier la FAO sur son site web.

Dans son rapport, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a précisé qu'une offre abondante dans un contexte de demande mondiale frieuse et la revalorisation du dollar sont les principales raisons de la faiblesse générale qui a dominé les prix alimentaires en 2015.

En effet, l'indice FAO des prix des produits laitiers a reculé de 1% en décembre, tandis que pour l'ensemble de l'année, il a perdu 28,5% par rapport à son niveau moyen en 2014, accusant la plus forte baisse de tous les produits alimentaires.

De son côté, l'indice des prix des céréales a régressé de 1,3% en décembre par rapport à novembre, en raison de l'intensification de la concurrence à l'exportation chez les producteurs de maïs et des prévisions d'abondantes disponibilités de blé sur les marchés mondiaux après la levée des droits d'exportation par l'Argentine", a relevé l'Organisation basée à Rome.

Le sous index des prix de céréales, qui comprend le riz, a perdu 15,4% en moyenne en 2015 par rapport à l'année précédente. Concernant les prix de la viande, leur indice a fléchi de 15,1% sur l'ensemble de l'année 2015. Pour le seul mois de décembre, les prix ont reculé 2,2% par rapport au mois de novembre du fait notamment "d'une demande réduite de bœuf importé aux Etats-Unis".

Par ailleurs, les prix des huiles végétales et du sucre étaient les seuls à avoir enregistré une hausse en décembre 2015, une évolution effacée par les chutes de prix enregistrées sur l'ensemble de l'exercice 2015.

Ainsi, les huiles végétales ont connu une progression de 2,1% en décembre sous l'effet des incertitudes régnant sur la récolte de soja au Brésil, alors que pour l'ensemble de l'année écoulée, leur prix était inférieur de 19%.

Quant au sucre, son indice de prix a progressé de 0,6% en décembre, mais était en moyenne inférieur de 21% en 2015, selon la FAO.

## SELON LA BANQUE MONDIALE La croissance économique attendue en Algérie en hausse en 2016 et 2017

L'Algérie devrait enregistrer une hausse de la croissance économique de 3,9% en 2016 et 4% en 2017, a indiqué la Banque mondiale (BM) dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié mercredi soir à Washington.



Selon les pronostics de cette institution financière internationale, la croissance du produit intérieur brut réel (PIB) de l'Algérie va rebondir en 2016 pour enregistrer une progression de 3,9% contre 2,8% en 2015, malgré la baisse des cours de pétrole.

En 2017, la croissance économique de l'Algérie devrait s'améliorer davantage pour atteindre 4%, prévoit encore la BM.

Pour 2016 et 2017 la Banque mondiale a maintenu ses projections de croissance pour l'Algérie anticipées en juin 2015 et a revu légèrement à la hausse la croissance de 2015 de +0,2 %.

Le taux de chômage en Algérie restera quant à lui stable, au même niveau que celui enregistré en 2010, selon l'institution de Bretton-Woods.

Globalement la croissance économique dans la région Afrique et Moyen-Orient (Mena) devrait s'inscrire à la hausse en 2016 à 5,1%, dopée par la levée des sanctions économiques contre l'Iran, grand fournisseur du marché énergétique mondial.

Cependant la persistance de la dégringolade des prix de pétrole et la multiplication des conflits repré-

sentent des risques sérieux qui pourraient affecter la paix sociale dans la région Mena, avertit la BM dans son rapport.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique a ralenti à 3,4 % en 2015, contre 4,6 % en 2014, du fait de la baisse des prix des matières premières, du ralentissement de l'économie des principaux partenaires commerciaux, de graves insuffisances sur le plan des infrastructures, de l'instabilité politique et de la pénurie d'électricité.

La croissance en Afrique subsaharienne n'a jamais été aussi faible depuis 2009, relève la BM dans son rapport. Par ailleurs, le PIB mondial devrait se raffermir en 2016 en progressant de 2,9% contre 2,4% en 2015, soutenu par la reprise dans les pays développés, selon les mêmes prévisions La BM souligne que les répercussions de la faiblesse des économies émergentes entraîneront la croissance des pays en développement et menacent de compromettre les progrès difficilement accomplis pour sortir les populations de la pauvreté. "Dans le monde, plus de 40 % des pauvres vivent dans des pays en développement dont la croissance s'est ralentie en 2015", déclare Jim Yong Kim, président du

Groupe de la Banque mondiale, cité dans le rapport.

"Les pays en développement doivent axer leur effort sur le renforcement de leur capacité à résister à l'affaiblissement de la conjoncture économique ainsi que sur la protection des plus vulnérables. La mise en œuvre de réformes dans le domaine de la gouvernance et du climat des affaires peut avoir un impact positif substantiel, susceptible de compenser les effets d'un ralentissement de la croissance d'économies plus importantes", recommande le président de la BM. Les prévisions tablent sur une croissance de 4,8 % pour les économies en développement en 2016, chiffre inférieur à ce qui était précédemment anticipé mais en progression par rapport au 4,3 % enregistré en 2015. En 2016, la croissance devrait ralentir davantage en Chine et la récession persistera en Russie et au Brésil.

En revanche, la conjoncture devrait être favorable en Asie du Sud, principalement sous l'impulsion de l'économie indienne.

Le Partenariat Trans pacifique récemment négocié pourrait par ailleurs apporter un soutien opportun aux échanges commerciaux.

## ARABIE SAOUDITE Le groupe pétrolier saoudien Aramco envisage d'entrer en Bourse

Le groupe pétrolier saoudien Aramco a fait part de sa volonté d'entrer en Bourse, confirmant les propos tenus la veille par le vice-prince héritier Mohammed ben Salmane.

La société indique dans un communiqué qu'elle allait étudier différentes options pour permettre une plus grande participation extérieure à son capital. Parmi les options étudiées, Aramco évoque l'ouverture à "une proportion appropriée" de son propre capital ou l'entrée en Bourse de ses filiales. La possibilité d'introduction en Bourse d'Aramco, plus gros producteur et exportateur mondial de pétrole, a été évoquée par le vice-prince héritier Mohammed ben Salmane dans un entretien accordé à l'hebdomadaire The Economist paru jeudi.



"C'est quelque chose qui est à l'étude", a répondu le jeune fils du roi Salmane, en réponse à une question sur la possibilité d'une mise sur le marché d'actions de Saudi Aramco. "Je crois que c'est dans l'intérêt du marché saoudien et dans l'intérêt d'Aramco", a-t-il ajouté.

Dans son communiqué, la société indique que le résultat de l'étude des options d'ouverture du capital sera présenté à son Conseil d'administration qui fera à son tour des recommandations à son Conseil supérieur. Cette dernière instance

est présidée par le prince Mohammed ben Salmane. Elle supervise Aramco depuis que la compagnie a été séparée du ministère du Pétrole l'année dernière. L'Arabie saoudite est le premier exportateur mondial de pétrole et la compagnie nationale Aramco gère la quasi-intégralité des immenses ressources en hydrocarbures du royaume et est à ce titre une des principales compagnies pétrolières mondiales.

Cette annonce intervient alors que Ryad a fait état, fin décembre, d'un déficit budgétaire record pour 2015 (89,2 milliards d'euros) et une prévision pessimiste pour 2016 (déficit de 80 milliards d'euros), sous l'effet d'une baisse de plus de 60% des prix du brut depuis l'été 2014.

APS

## ORAN

## Nouvelle technique de chirurgie obstétricale appliquée avec succès

Une nouvelle technique de chirurgie obstétricale, dite "césarienne extra-péritonéale", a été appliquée avec succès dans deux établissements de santé à Oran, a-t-on appris mercredi des praticiens.

Toutes les patientes opérées dernièrement selon cette technique se portent "parfaitement bien", ont affirmé les gynécologues-obstétriciens, Pr Hassan Bouchrit et Dr Yassine Rahim exerçant, respectivement, au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) et au sein d'une clinique médico-chirurgicale privée.

Pratiquée avec l'accord des patientes, la césarienne extra-péritonéale offre l'avantage d'un accouchement sans douleurs post-opératoires, ont expliqué les deux spécialistes joints par l'APS.

"La technique permet à la patiente de se remettre sur pied le jour-même", a souligné Pr Bouchrit qui a réalisé trois opérations de ce type en décembre dernier au niveau du service de maternité du CHUO où deux autres sont aussi programmées pour la semaine prochaine. "La césarienne extra-péritonéale est méconvenue même en France où seule une dizaine de spécialistes la pratiquent", a relevé Pr Bouchrit, également directeur des activités médicales et paramédicales au CHUO. En moyenne, une soixantaine d'accouchements, dont 25 par césarienne (classique), sont enregistrés quotidiennement au CHUO, selon les statistiques fournies par le chargé de la communication de cet établissement de santé publique, Kamel Babou. De son côté, Dr Yassine Rahim, ancien maître-assistant au CHUO exerçant



dans une clinique privée à Oran a, lui aussi, adopté la nouvelle technique consistant à inciser la peau sans ouvrir le péritoïne qui est une membrane couvrant les intestins et organes abdominaux.

Le nouveau-né, a-t-il expliqué, est extrait de l'utérus sous la limite du péritoïne sans l'ouvrir. Le péritoïne est une source de douleur et son effraction provoque un arrêt du réflexe du transit intestinal qui dure 6 à 48 heures. La césarienne extra-péritonéale permet à la patiente de s'alimenter 3 à 4 heures après l'intervention puisqu'il n'y a pas d'effraction du péritoïne, a-t-il ajouté, signa-

lant que la technique offre "un confort maximal aux patientes nécessitant une césarienne et peut être appliquée même chez celles ayant déjà subi une césarienne classique". Cela ne doit pas pour autant inciter les patientes à avoir recours à cette technique chirurgicale", tient à prévenir Dr Rahim, soulignant que "la césarienne est pratiquée seulement en cas d'impossibilité d'accouchement par voie basse, et dans des situations d'urgence vitale (sauveteur maternel ou foetal)".

"La césarienne de complaisance est interdite dans la déontologie médicale", a-t-il rappelé.

## RELIZANE

## Ouverture de 5 classes d'enseignement de la langue amazighe



Cinq classes pour l'enseignement de la langue amazighe ont été ouvertes en début de semaine dans les établissements scolaires de la wilaya de Relizane, a indiqué jeudi le directeur de l'éducation de la wilaya.

Ces classes ouvertes avec le début du deuxième trimestre

scolaire se situent dans quatre écoles primaires à Ammi Moussa et une à Hmadna. La langue amazighe est enseignée dans les 3e et 4e classes du primaire à raison de 3 heures par semaine par des enseignants spécialisés en culture et langue amazighes. Cette initiative intervient en application des instructions du ministère de l'Education nationale stipulant l'ouverture de classes de langue amazighe en fonction du nombre de demandeurs, a-t-on souligné. Plus de 200 demandes ont été formulées en réponse à des fiches de voeux distribués aux élèves du primaire dans toutes les circonscriptions. La direction de l'éducation de la wilaya œuvre, en collaboration avec le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), à disposer d'enseignants pour pouvoir ouvrir d'autres classes similaires dans les communes de Zemmoura et Mazouna, a fait savoir M. Chermat. La direction du secteur recense plus de 18.000 élèves des trois paliers répartis sur 645 établissements scolaires à travers la wilaya de Relizane.

## TLEMCEN

## Formation de près de 900 travailleurs de la terre au CFPA de Ouled Mimoun

Près de 900 travailleurs du secteur agricole sont en formation au centre de formation professionnelle de la ville de Ouled Mimoun (Tlemcen), a-t-on appris du directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat et de coopération signé entre les directions de la formation et des services agricoles de la wilaya, portant sur la formation et la mise à niveau de 2.500 travailleurs de la terre d'ici fin juin prochain, a indiqué Ramdane Remmache. Cette opération comprend des stages théoriques et pratiques de courte durée s'inscrivant au titre de la formation continue



et du recyclage des personnels du secteur. Les bénéficiaires s'intitulent aux techniques agricoles modernes, au traitement phytosanitaire et à

l'utilisation et la maintenance du matériel en vue de développer leurs capacités professionnelles et leurs compétences, a ajouté le responsable soulignant que cette formation contribue par conséquent à accroître le rendement.

Des conventions similaires ont été signées par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels avec des directions et instances de la wilaya dont celles de l'industrie, du tourisme, la conservation des forêts et les chambres d'agriculture et d'artisanat et des métiers ayant permis la formation de 5.000 travailleurs lors de l'année précédente 2014-2015 dans divers métiers et filières.

## ORAN

## Manoeuvres régionales de la Protection civile : les délais d'intervention «respectés»

Les délais d'intervention escomptés de la part des détachements de renfort aux premières interventions (DRPI), dans le cadre des manoeuvres régionales de la Protection civile, ont été "respectés", a indiqué hier à Oran le chargé de la communication à la Direction générale de la PC, lieutenant Nassim Bernaoui.

"Les DRPI ont respecté les délais de réponse au titre des regroupements régionaux d'Oran (Ouest), de Bouira (Centre) et de Batna (Est), entamés jeudi pour quatre journées d'exercices visant à tester les capacités opérationnelles des effectifs face aux situations d'urgence", a précisé l'officier Bernaoui dans une déclaration à l'APS au niveau du cantonnement d'Oran.

"Plus de 5.000 agents sont mobilisés à l'échelle nationale, dont 3.000 à Oran, pour l'exécution du plan d'action élaboré par la Direction générale de la PC qui accorde une priorité majeure à la formation, à la spécialisation et à la mise à jour des connaissances techniques des effectifs", a-t-il souligné.

Dans ce contexte, le scénario mis au point par la centrale repose sur la déclaration d'une catastrophe majeure au niveau des wilayas hôtes de ces manoeuvres, en l'occurrence un séisme de magnitude élevée. Pour Oran, le scénario suppose que le tremblement de terre, enregistré jeudi à 5 heures du matin, a causé des dommages sévères au niveau des communes de Bir El-Djir et d'Oran, provoquant également des glissements de terrain à Bab El-Hamra dans le quartier populaire de Sidi El-Houari.

La wilaya sinistrée a déposé les premiers secours à partir de toutes les unités que compte la Direction locale de la protection civile, suivies immédiatement du détachement de renfort aux premières interventions. Devant l'ampleur des dégâts de la catastrophe, un premier bilan a été transmis par le Directeur de la PC de la wilaya d'Oran aux autorités locales et centrales, faisant état de 10 décès, une centaine de blessés, plusieurs personnes ensevelies et de dégâts matériels particulièrement importants au niveau de Bab El-Hamra. La Direction générale de la PC a dépêché, aux environs de 6 h du matin, 14 DRPI à partir des wilayas de l'Ouest. Le poste de commandement a été installé au niveau d'un vaste site à haï Ennour, dans la commune de Bir El-Djir, à la sortie Est de la ville d'Oran.

### Les exercices se déroulent de jour comme de nuit

"Les DRPI des 14 wilayas ont répondu dans les délais à la sollicitation de la wilaya sinistrée, et ce, en dépit du fait qu'ils n'avaient pas connaissance du schéma préétabli, ni même de l'heure du déclenchement de l'alerte", a expliqué le lieutenant Bernaoui.

Les exercices de simulation se déroulent de jour comme de nuit sur les chantiers d'Oran, et ce, en présence d'autres cadres centraux, à l'instar du commandant Abdelkader Chergui et du capitaine Nadir Belakroum, chefs des bureaux des risques naturels et des risques technologiques, respectivement. Ces deux responsables ont notamment mis l'accent sur l'importance des programmes de spécialisation élaborés par la Direction générale de la PC à l'effet de former des officiers d'anticipation en vue d'une meilleure maîtrise de la gestion des sinistres majeurs.

De par leurs connaissances approfondies, les officiers d'anticipation prêtent assistance et conseil au commandant des opérations de secours dans le but d'une maîtrise efficiente de la gestion de la catastrophe et des effets induits.

Dans le cas d'un séisme de l'ampleur considérée au cours de ces manoeuvres, les effets induits sont, entre autres, les glissements de terrain, les inondations, les incendies, les accidents de la circulation et de transport de marchandises dangereuses (produits chimiques, inflammables...).

Les exercices sur les lieux sinistrés mobilisent les moyens humains et matériels propres à chaque détachement de renfort, dont des équipements de déblaiement, de localisation et extraction des victimes, de soins et d'évacuation des blessés, avec la participation d'équipes cynotechniques.

## TRAMWAY DE MOSTAGANEM: Transfert de 410 vendeurs du marché d'Aïn Sefra pour la réalisation d'un pont

Quelque 410 vendeurs activant au niveau du marché Ain Sefra, au centre-ville de Mostaganem, seront transférés à titre provisoire la mi-janvier en cours aux marchés couverts de la ville pour la réalisation d'un pont dans le cadre du projet de réalisation du tramway, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Ces vendeurs seront transférés aux marchés couverts des cités «El Houria» et «5-Juillet» et de la localité de Salamandre, au chef-lieu de wilaya, où bénéficieront d'indemnisations mensuelles de 18.000 DA chacun durant la période d'arrêt du travail qui durera six (6) mois à un an, a-t-on indiqué.

Une fois les travaux du pont achevés, les commerçants pourront retourner à leurs locaux où l'entreprise du Métro d'Alger, chargée de la réalisation du projet du tramway de Mostaganem, leur construira un marché couvert, a-t-on ajouté.

Toutes les dispositions ont été prises et la date du 15 janvier a été fixée pour le transfert des commerçants, lors d'une rencontre qui a regroupé leurs représentants et ceux des services de la commune, de la daïra, de la direction des transports et de l'entreprise du métro d'Alger. Le pont prévu devra relier les deux rives de Oued Ain Sefra comprenant les boulevards de Dahra et «Khettab Abdelkader» sur une distance de 150 mètres et devra regrouper quatre voies deux pour le tramway aller et retour et deux pour les véhicules. Les travaux de réalisation du tramway de Mostaganem ont atteint un taux d'avancement de 37% et le projet sera livré totalement en septembre



2017. Sa mise en service expérimentale est prévue en juillet 2017, selon le responsable régional de l'entreprise du Métro d'Alger.

Ce moyen moderne de transport s'étendant sur une distance de 14,2 km comprend 24 stations sur deux lignes. La première reliera le quartier de Salamandre au pôle universitaire de Kharouba passant par le centre-ville et des quartiers dont Tijidit sur 12,2 km. La deuxième ligne reliera l'ancienne

gare ferroviaire à la gare routière de la cité «5 juillet» passant par la cité «Benyahia Belkacem» (2 km).

Il a été programmé au titre de cet important projet confié à un groupe hispano-français, quatre pôles de recharge, un centre de maintenance et un bloc technico-administratif outre un poste de contrôle.

Ce moyen de transport, qui dispose de 25 wagons, devra desservir 5.000 voyageurs l'heure.

## TISSEMSILT: Réception de 100 logements à Boukaid et Lazharia

Les communes de Boukaid et Lazharia (Tissemsilt) ont réceptionné dernièrement 100 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris jeudi lors de la visite du wali dans ces deux collectivités.

Répartis en 40 unités à Boukaid et 60 autres à Lazharia, ces logements, dont les listes des bénéficiaires ont été établies, seront attribués prochainement.

Ces deux communes ont bénéficié, depuis le quinquennat 2005-2009 et jusqu'à fin 2015, de 694 logements publics locatifs de type LPL (logements pu-

blics locatifs) et RHP dont 140 unités ont été livrées, 100 en cours de réalisation et les travaux de 454 logements non pas encore été lancés, a-t-on indiqué à la direction de l'habitat.

Par ailleurs, le wali de Tissemsilt, Abdelhamid Ghazi, a accordé un délai d'un mois aux responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) pour l'achèvement des travaux de construction de 40 LPL à Lazharia et d'en accélérer les procédures d'attribution.

Le chef de l'exécutif a exprimé son mécontentement quant au rythme im-

prégnés aux travaux d'aménagement externe de certains projets d'habitat dans cette commune, à l'instar du projet de 18 logements destinés au RHP.

M. Ghazi a également instruit les responsables de l'OPGI d'effectuer une opération d'assainissement pour désigner les entreprises de réalisation n'ayant pas respecté les délais de concrétisation des projets d'habitat dans la wilaya.

Le wali a annoncé, lors d'une réunion au terme de cette visite, le lancement prochain des procédures de reconversion de 114 logements destinés à la résorp-

tion de l'habitat précaire à Boukaid en LPL, eu égard au nombre important de demandes sur ce programme dans cette commune qui a entièrement résorbé l'habitat précaire et indécent.

Par ailleurs, 55 % des préoccupations soulevées par la population des communes de Boukaid et Lazharia ont trait au développement local.

Le wali a inspecté, lors de cette visite, plusieurs projets d'habitat en cours de réalisation à Boukaid et Lazharia dont 140 logements RHP à Boukaid et 100 LPL à hai (quartier) Mohamed Temmar de Lazharia.

## EL-OUED : 723 logements de fonction destinés au corps enseignant

Au moins 723 logements de fonction, de type public locatif, sont destinés au corps enseignant des trois paliers, à travers la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris de la direction locale de l'Education.

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur d'octroi du logement de fonction dans les wilayas du Sud, à titre de stabilisation du personnel enseignant et d'encouragement pour lui réunir les bonnes conditions de travail et donc d'améliorer le niveau d'assimilation de l'élève, notamment dans les zones reculées, a indiqué le chargé de la cellule de communication, Anouar Laib.

Ce programme d'attribution de logements de fonction a touché l'ensemble des 30 communes que compte

la wilaya, y compris les zones éloignées des communes enclavées, notamment sur la bande frontalière ou avaient été auparavant enregistrés des contraintes de stabilité des enseignants et de faibles niveaux d'assimilation des élèves, a-t-il fait savoir.

Un programme d'attribution de ces logements s'est étalé en trois phases, dont la première avait permis l'affectation de 295 unités de ces logements après étude de 636 dossiers déposés.

En deuxième phase, 233 autres logements de fonction ont été attribués sur près de 800 dossiers étudiés, tandis que la troisième phase verra, dans le courant de la semaine prochaine, l'affectation des 195 logements de fonction restants, selon la même source.

La commission chargée de l'étude des dossiers a basé son choix sur deux principaux critères, à savoir que le bénéficiaires n'ait pas auparavant bénéficié d'un quelconque programme public d'habitat, y compris de terrain destiné à l'auto-construction, et que cette affectation contribue à une stabilisation de l'encadrement pédagogique de l'établissement éducatif, a expliqué M. Laib.

Elle s'est référée dans sa démarche au décret exécutif 142/08 du 11 mai 2008 définissant l'octroi des logements publics de fonction, et la circulaire N° 81 datée du 17 septembre 2014 définissant les conditions d'attribution du logement social public de fonction concernant les wilayas du Sud.

## BATNA 373 foyers raccordés au réseau de gaz à Lemcène

Au moins 373 foyers ont été raccordés jusqu'au réseau de gaz de ville à mechta Ouled Bitam dans la commune de Lemcène, wilaya de Batna, au cours d'une cérémonie présidée par le wali Mohamed Salamani en marge de sa visite dans la daïra d'Ouled Si Slimane. D'un coût de 60 millions DA, l'opération a porté sur la construction d'un réseau de 44 km de canalisations de transport.

Les travaux de raccordement de 292 foyers dans la mechta voisine d'Ouach ont été inspectés par le wali qui a lancé les projets de raccordement des mechetas de Meratim et Tinibaouine, dans la commune de Taxlent pour 1,27 milliards DA.

M. Salamani a insisté sur le respect des délais d'exécution des travaux, affirmant que ce type de projets revêt un caractère prioritaire dans cette wilaya au relief accidenté.

## La ville de Médéa s'apprête à célébrer Yennayer dans une ambiance de grande fête populaire

La ville de Médéa s'apprête dans une ambiance de grande fête populaire à l'avènement du nouvel an amazigh, à la faveur d'un riche programme d'animation, initié par la direction locale de la culture, avec le concours du musée régional des arts et des traditions populaires et la maison de la culture Hassan-El-Hassani.

La célébration de Yennayer sortira, à cette occasion, du cercle familial pour investir des espaces publics où les citoyens pourront profiter de l'évènement et partager ce sentiment d'appartenance à une seule et même culture populaire.

Afin de perpétuer cette tradition populaire ancestrale, un programme d'animation spécial a été concocté, à cet effet, par la direction de la culture qui espère ainsi contribuer à la valorisation de cette tradition et faire connaître aux citoyens des aspects méconnus des différentes pratiques commémoratives liées à cet événement.

Al'affiche de ce programme, qui s'étendra du 10 jusqu'au 12 du mois courant, une exposition des coutumes et traditions culinaires propres à la fête de Yennayer ou Al-aam, qui aura lieu à la maison de la culture Hassan-El-Hassani l'organisation également d'un atelier d'art plastique, au sein du musée régional des arts et des traditions populaires, sur le thème : Eléments constitutifs amazigh, symbole de l'unité nationale, accessible au public jusqu'au 30 janvier courant.

Des troupes folkloriques, en l'occurrence Ahil de Timimoun, Irad de Tlemcen et Aissaoua de Médéa, animeront la parade qui sillonnera les principales artères du centre-ville de Médéa, à l'occasion du coup d'envoi de la manifestation, le 10 janvier.

Les amateurs de céramique d'art sont conviés, en outre, à une exposition d'œuvres inspirées du patrimoine amazigh, au musée régional, réalisées par le céramiste Mohamed Chenoufi.

Le public est également invité à découvrir les multiples facettes de l'art culinaire de la région, à la faveur de la maida de Yennayer, qui va mettre en exergue le riche patrimoine culinaire du Titteri et ses environs.

## BILAN MENSUEL DE LA DCP DE TISSEMSILT 140,028 kg de produits impropre saisis

Abed Meghit

Le montant des transactions commerciales non facturées, mis au jour par les services de la DCP de la wilaya de Tissemsilt, s'est élevé à 245 500 DA durant le mois de décembre 2015, indique un bilan de la direction du commerce de la wilaya de Tissemsilt sur son site.

La Direction de la concurrence et des Prix (DCP) de la wilaya de Tissemsilt, dans son bilan mensuel du mois de décembre de l'année écoulée, a signalé pas moins de 1 318 interventions et sanctionné 108 infractions donnant lieu à 102 procès verbaux dressés devant à des poursuites judiciaires ainsi que la fermeture de 11 commerces et ce, pour diverses infractions telles que le défaut d'hygiène, la vente de produits impropre à la consommation et tricherie sur la qualité. Ces opérations ont concerné deux volets principaux à savoir celui des pratiques commerciales et celui du contrôle de la qualité.

Des mesures conservatoires qui se manifestent sous la forme d'opérations de saisie ont été également opérées par les agents de la DCP, concernant différentes marchandises évaluée à 140,028 kg non conformes à la réglementation en vigueur, évaluées à 62 050 DA, de produits saisis. Par ailleurs, cinq (05) opérations de prélèvement ont été effectuées et acheminées au laboratoire pour analyse micro biologique et physiochimique.

Les mêmes services ont enregistré des produits non facturés pour une valeur de 245 500 DA. Les éléments de la DCP continuent toujours leurs contrôles à la recherche des fraudeurs et cela dans l'intérêt du citoyen pour qu'il puisse consommer des produits sains et propres. Dans ce même cadre, il faut indiquer que la DCP de la wilaya de Tissemsilt a entrepris des campagnes de sensibilisations et d'informations au profit des citoyens.

Celles-ci porteront sur le respect des normes d'hygiène, de l'étiquetage des produits et de la vulgarisation des textes juridiques régissant l'activité commerciale.

## TLEMCEN Saisie de 97 kilos de kif traité provenant du Maroc



Les éléments de la brigade polyvalente des douanes d'Ouled Mimoun (Tlemcen) ont saisi mercredi 97 kilos de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris jeudi auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

L'opération a eu lieu lors d'un barrage de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest, dans son tronçon traversant Ouled Mimoun, a indiqué la même source, signalant que la drogue saisie a été découverte dans un véhicule provenant de Maghnia et dont le conducteur avait tenté de rebrousser chemin à la vue des douaniers qui l'ont pourchassé et arrêté.

La brigade mobile des douanes de Ghazaouet a saisi, pour sa part, 860 kilos de déchets de cuivre à bord d'un véhicule, lors d'une patrouille de contrôle mercredi sur la RN 98 près de la localité de Boukiou (daïra de Fellaoucene), a-t-on indiqué.

La valeur globale des saisies et des deux véhicules de transport est estimée à plus de 64,25 millions DA et l'amende douanière à plus de 89,6 millions de DA, a-t-on ajouté de même source.

## SMA

# Signature prochaine de plusieurs accords de partenariat pour soutenir le développement

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualeug a annoncé hier à Alger la signature prochaine de plusieurs accords de partenariat en 2016 entre son organisation et des institutions nationales, en vue de soutenir le développement dans différents secteurs.

Ces accords seront signés en marge de la 29e session nationale ordinaire des Scouts musulmans algériens (SMA) dont des accords avec l'Agence nationale de développement social et le ministère des affaires religieuses et des wakfs, a affirmé M. Boualeug.

A une question sur les activités de l'organisation pour cette année, M. Boualeug a annoncé une participation algérienne "importante" au Congrès arabe des scouts qui abritera le sultanat d'Oman, outre les travaux de l'Union des Scouts maghrébins qu'abritera Alger en avril.

Exposant les grandes lignes du programme de l'organisation pour l'année 2016, le commandant général a indiqué que les SMA célébreront cette année le 80ème anniversaire de leur création, saluant "le rôle assumé par cette prestigieuse école dans la formation et l'éducation des générations, en leur inculquant les valeurs nationales de solidarité et d'entraide".

Evitant le parcours historique des SMA, M. Boualeug a mis l'accent sur ses actions durant la Révolution nationale, notamment leur contribution dans la formation d'une élite d'hommes ayant dirigé la Révolution et le pays après l'indépendance, saluant les efforts fournis par cette organisation en vue d'accompagner les jeunes et les protéger des différents fléaux sociaux.

L'organisation continue à "assurer l'éducation des jeunes générations, à



s'intéresser aux questions nationales dans un contexte international difficile et à soutenir les causes nationales, sans aucun parti pris", a-t-il souligné.

Le ministre des affaires religieuses, Mohamed Aissa, qui a assisté à la rencontre avec les représentants de plusieurs institutions de l'Etat, d'organisations nationales et de la société civile, a salué le rôle des SMA dans les œuvres caritatives, la préservation des valeurs nationales, l'accompagnement des centres de rééducation et la protection des jeunes contre l'extrémisme et la drogue, en les encourageant à suivre des études ou une formation professionnelle.

Le directeur du patrimoine historique et culturel au ministère des moudjahidine, Dehane Khaled a mis

l'accent sur la place des SMA depuis leur création dans les années 1930 et leur rôle pionnier dans la société.

A cette occasion, le commandant général des SMA a honoré Mahiedine Aminour, ancien ministre et ancien membre des SMA durant la Révolution nationale, qui a représenté l'organisation lors du 2e Congrès arabe des scouts tenu en 1958 en Egypte.

Le président égyptien Djamel Abdel-Nasser lui avait renni à l'époque "le bouclier arabe des scouts" que Ammour a offert en 2013 aux SMA.

L'ordre du jour de la 29eme session du Conseil national des SMA dont les travaux se poursuivront jusqu'au 09 janvier 2016, comprend le bilan financier et moral de l'année 2015 et les grandes lignes pour l'année 2016.

## ILLIZI

# Plus de 5.030 emplois générés durant l'année 2015

Au moins 5.038 emplois ont été générés, par le biais de différentes formules d'emploi, durant l'année 2015 à travers la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Quelque 1.834 emplois ont été générés dans le cadre de l'insertion professionnelle au niveau de l'administration publique et des entreprises publiques et privées, dont 101 postes au titre des contrats de travail aidés, 363 autres pour les diplômés, 508 postes pour les détenteurs du niveau secondaire et certificats d'aptitude professionnelle, et 809 postes pour les sans niveau, a précisé le directeur de l'emploi, Ahmed Amrani.

L'agence locale de l'emploi a, de son côté, procédé à 2.960 placements, dans



des postes permanents et temporaires, dans différentes entreprises pétrolières et économiques activant dans la région, s'ajoutant à 153 emplois générés par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-il ajouté.

L'antenne locale de la

Caisse nationale d'Assurance chômage (CNAC) a, pour sa part, généré 91 emplois, à travers le financement de 35 projets, selon la même source.

La direction de wilaya de l'emploi relève, cependant, qu'en dépit de l'existence d'une offre d'emplois dans plusieurs secteurs tels que

l'Agriculture, le bâtiment et les travaux publics, ou un besoin en main-d'œuvre locale est exprimé, les jeunes s'orientent essentiellement vers l'emploi dans les entreprises pétrolières.

Concernant les actions de sensibilisation, les instances du secteur de l'emploi organisent périodiquement des campagnes de sensibilisation à travers des "Portes-ouvertes" et des émissions radiodiffusées pour faire connaître les différentes prestations offertes par les dispositifs de soutien à l'emploi préconisés par l'Etat, en essayant de toucher le plus grand nombre de demandeurs d'emploi.

## TAMANRASSET

# Délivrance du passeport biométrique de la commune d'In-M'guel

L'opération de délivrance du passeport biométrique a débuté à partir des communes à partir de la commune d'In-M'guel (130 km Nord de Tamanrasset), a-t-on appris hier des services de la wilaya.

L'opération, qui a été lancée jeudi en présence des autorités de la wilaya, a aussi tiré le public venu s'enquérir des modalités d'obtention de ce document de voyage biométrique, sans

plus avoir désormais à se déplacer sur de longues distances pour son obtention.

Une première opération similaire avait permis de décentraliser la délivrance de la carte grise des véhicules à partir de la commune d'In-M'guel, avant qu'elle n'ait suivi aujourd'hui de la délivrance du passeport biométrique, a-t-on rappelé en précisant que l'opération de délivrance du pa-

seport biométrique sera élargie progressivement aux autres communes de la wilaya distantes des chefs lieux de daïras.

Des citoyens et des élus de la commune d'In-M'guel ont salué cette initiative qui entre dans le cadre de la modernisation de l'administration et son rapprochement du citoyen, et mettra fin à la pression sur les services de daïra.

APS

## Portes ouvertes aujourd'hui et demain sur les mosquées de France

**Le Conseil français du culte musulman (CFCM) a appelé hier les responsables des mosquées de France à ouvrir aujourd'hui et demain leurs portes au grand public pour «un thé de la fraternité».**



Ce week-end «Mosquées ouvertes» aura lieu les 9 et 10 janvier, dans la continuité des commémorations des attentats de janvier 2015.

L'instance représentative du culte musulman en France a voulu marquer, par cette initiative, l'anniversaire des attentats, en janvier 2015, contre Charlie Hebdo et l'hypocrite, afin de montrer, selon son président, Anouar Kbibech, «le vrai visage de l'islam de France, celui de la paix et de la tolérance».

Il a averti que l'objectif «n'est pas de réunir 100 % des mosquées, mais que cela concerne l'ensemble du territoire national sur un week-end».

La Grande Mosquée de Paris accueillera dimanche le public dans le cadre des «Journées portes ouvertes des mosquées de France» et du «Thé de la fraternité» pour «marquer notre engagement à tous renforcer notre unité nationale».

Un communiqué de cette institution, «symbole de paix et de fraternité», a rappelé que la mosquée de Paris «toujours été ouverte au public depuis son inauguration en 1926 (sauf le vendredi)», soulignant qu'en s'associant à cette journée nationale, «l'institution emblématique de l'islam de France entend manifester la soli-

darité, la peine, le chagrin en ces heures sombres que nous traversons tous en commun, musulmans, juifs, chrétiens, protestants et toutes les religions».

En mai 2015, la mosquée de Besançon avait tenté l'expérience et souhaitait la renouveler dès l'année suivante.

La même initiative a été prise, au lendemain des attentats terroristes du 13 novembre qui ont fait à Paris 130 morts, par la mosquée du Havre qui a permis à de nombreux Havrais de visiter pour la première fois un lieu de culte musulman.

Selon le CFCM, les personnes qui viendront «pourront poser toutes les questions qu'elles souhaitent, même les plus taboues, sur notre religion, la manière de faire la prière, autour d'un thé et de pâtisseries», précisant que le but de cette action est «d'initier un dialogue pour mieux se connaître et casser la méfiance».

Ce «thé de la fraternité» prendra diverses formes : partage de boissons chaudes et de pâtisseries, visites guidées, débats, ateliers de calligraphie, invitation à assister aux cinq prières quotidiennes», explique la même source.

Il y a une quinzaine de jours, rappelle-t-on, une mosquée à Ajaccio (Corse) a été saccagée par des manifestants dans une des-

cente punitive en réaction à l'agression de deux pompiers et d'un policier.

Des exemplaires de Coran avaient alors été jetés et certains brûlés sous les cris de certains manifestants : «Arabi for» (les arabes dehors). Plusieurs autres actes islamophobes ont été commis ces dernières années et, au cours de l'année 2015, les chiffres ont augmenté. Alors qu'ils avaient baissé de 41 % entre 2013 et 2014, le premier trimestre de 2015 a enregistré 222 actes (près du double du nombre de 2014).

Dans les 12 jours qui ont suivi les attentats de janvier 2015, la police et la gendarmerie ont enregistré 128 actes antimusulmans, des chiffres qui ne tiennent pas compte de la région de l'Ile-de-France (Paris et sa couronne), selon le CFCM.

Les actes islamophobes, recensés par des organisations comme le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), créé en 2003 en réaction à l'islamophobie rampante qui gagnait le territoire français, et le ministère de l'Intérieur, comprennent tous types d'agressions, qu'elles soient physiques ou verbales, qu'il s'agisse de discrimination ou de profanation, ou encore de propos publics.

## Les immigrés discriminés et mal intégrés en France même s'ils sont de nationalité française

Les immigrés se disent discriminés et mal intégrés en France même s'ils ont acquis la nationalité française, indique une étude de l'Institut national des études démographiques (INED), publiée hier sur son site Internet.

Réalisée auprès de 22.000 personnes, en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'étude de 600 pages lancée en 2014 fait ressortir que 47 % des personnes originaires d'Afrique subsaharienne, 32 % du Maroc, 30 % d'Algérie disent ainsi avoir fait l'expérience de discriminations.

Les déclarations de discriminations et de racisme sont «plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes», relève l'étude «Trajectoires et origines» (Teo), qui souligne malgré tout leur récurrence dans presque tous les domaines de la vie des immigrés.

Dans son préambule, le document explique que le pays d'immigration depuis plus d'un siècle, la France est une société multiculturelle où la diversité des origines atteint un niveau «sans précédent».

dents, faisant remarquer que la situation des populations liées à l'immigration, «objets d'idées reçues et de représentations stéréotypées, reste mal connue».

Pour les chercheurs de l'INED, il y a une «intégration à sens unique», avec la persistance de discriminations multiples.

En dépit du fait qu'une immense majorité des immigrés ou leurs descendants se disent qu'ils se sentent Français, ou ils sont chez eux en France (93 % pour la deuxième génération), ils se heurtent régulièrement, selon les chercheurs, à un «déni de francité», qui les renvoie à leurs origines.

Les premiers à souffrir de ce «déni de francité» sont les Africains, les Maghrébins et les Asiatiques, soit les «minorités visibles», expliquent-ils, soutenant que plus de 50 % des immigrés originaires d'Afrique, même naturalisés, «pensent qu'on ne les perçoit pas comme Français».

Au plan de la scolarité, sur les 18-35 ans de la deuxième génération, qui ont suivi toute leur scolarité en France, l'étude, qui a duré

plus d'une dizaine d'années, montre que les filles sont tout autant bachelières que les jeunes femmes de la population générale, et parfois même plus nombreuses selon leur pays d'origine.

Si 59 % des garçons de la popula-

tion majoritaire sont bacheliers,

seuls 48 % des enfants d'immigrés

réussissent ce diplôme, 26 % seulement pour les parents originaire

s de Turquie, 40 % pour l'Afrique saharienne ou 41 % pour l'Algérie, explique l'étude qui souligne que l'intégration économique de cette deuxième génération «ne suit pas leur insertion sociale».

Le diplôme n'a pas le même rendement pour un enfant de migrant et pour un Français de lignée, observe-t-on de même source. Devant cette situation, les descendants d'immigrés acceptent, le plus souvent, des postes déqualifiés.

Par ailleurs, entre 5 % et 9 % des descendants d'Africains et de Maghrébins déclarent avoir subi, dans les cinq dernières années, du racisme et des discriminations sur leur lieu de travail.

## Google et le chinois Lenovo vont produire un téléphone avec cartographie 3D

Google et le groupe chinois Lenovo vont produire le premier smartphone utilisant un système de cartographie en 3D développé par le géant internet et baptisé «projet Tango».

Le smartphone sera le premier appareil grand public utilisant la technologie du projet Tango, et son lancement, prévu mi-2016, sera la première entrée majeure de Lenovo sur le marché américain des smartphones.

Les deux entreprises ont indiqués lors de l'annonce de leur partenariat mercredi, en marge du salon d'électronique grand public CES de Las Vegas, que le smartphone aurait un grand écran d'environ 6 pouces de diagonale (une quinzaine de centimètres) et un prix inférieur à 500 dollars.

«Ca n'a pas été conçu comme un appareil de niche», a commenté Jeff Meredith, vice-président de Lenovo. «Nous voulons que ce soit accessible pour un large public», a-t-il dit. Google avait dévoilé le projet de recherche Tango en 2014. Ce logiciel permettait, sur un appareil mobile bardé de capteurs, de reproduire une pièce en 3D et l'environnement autour de l'utilisateur. Jusqu'ici, le seul appareil à utiliser la technologie était une tablette fabriquée par Google à destination des développeurs.

La technologie «transforme le smartphone en une fenêtre magique sur le monde», a assuré Johnny Lee, le responsable du projet Tango, lors de l'annonce à Las Vegas, relevant que les consommateurs pouvaient par exemple s'en servir pour trouver leur chemin dans un grand hôtel ou un centre commercial, ou pour prendre les mesures précises d'une pièce avant d'aller acheter des meubles.

## Le chef du HCR appelle à résoudre diplomatiquement la question des réfugiés

Le nouveau Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a appelé à intensifier les efforts diplomatiques pour trouver des solutions aux conflits et aux abus qui génèrent des migrants et des réfugiés. «Nous le devons tout d'abord aux personnes déplacées de force, mais aussi aux Etats qui cherchent désespérément des solutions aux situations productrices de réfugiés», a déclaré jeudi M. Grandi à Genève dans sa première conférence de presse depuis sa prise de fonction le 1er janvier.

Qualifiant d'«extraordinairement difficile» les tâches du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), il a souligné que «même dans des circonstances les plus désespérées, nous devons réfléchir aux moyens de résoudre la crise du déplacement». M. Grandi, dont le mandat est de cinq ans, arrive à la tête du HCR alors qu'un nombre record de personnes fuient les guerres et les persécutions, dont plus d'un million de réfugiés et de migrants qui ont traversé la Méditerranée vers l'Europe en 2015.

Notant qu'il y a actuellement environ 60 millions de personnes déplacées dans le monde en conséquence de conflits dans des pays divers comme le Soudan du Sud et la Syrie, M. Grandi s'est engagé à travailler étroitement avec les partenaires de l'ONU.

Il a exhorté les gouvernements à investir davantage d'énergie et de ressources à la résolution des guerres et des conflits et à apporter des solutions aux causes de la crise des réfugiés.

## CHINE

### Confirmation de l'identité des 17 victimes de l'incendie de bus au Ningxia

L'identité des 17 victimes de l'incendie d'origine criminelle survenu dans la région autonome Hui du Ningxia (nord-ouest) a été confirmée, selon les autorités locales. La majorité de ces victimes étaient des jeunes, dont dix personnes âgées de 20 à 35 ans. La plus âgée avait 58 ans. Neuf femmes et huit hommes, dont 14 étaient des habitants du Ningxia, sont décédés dans cet incendie, d'après la liste.

L'incident s'est produit mardi vers 7h08, lorsque le bus a pris feu à proximité d'un magasin d'ameublement du district de Helan, dans la ville de Yinchuan.

Un total de 17 personnes ont été tuées, a indiqué le département local de la police. Parmi les 33 blessés, six sont dans un état grave, dont un homme de 59 ans souffrant de graves brûlures sur 98 % de son corps. Les autres ont subi des brûlures légères a précisé le gouvernement du district.

La police a arrêté l'incendiaire présumé, Ma Yongping, dans un bâtiment en construction du district de Helan.

APS

# FIBROMYALGIE : LA PATHOLOGIE ENFIN EXPLIQUÉE

*On a longtemps pensé que le fibromyalgie était de l'ordre du psychosomatique. Or des chercheurs semblent avoir découvert la cause de cette pathologie qui touche majoritairement les femmes.*

Toutes les personnes (en majorité des femmes) qui souffrent de fibromyalgie vont enfin pouvoir respirer ! Non, leur maladie n'est pas seulement psychosomatique. Oui, c'est une véritable pathologie avec une cause et des effets. Cette découverte est tellement importante qu'elle fait la Une de la revue de l'Académie américaine de la douleur, accompagnée d'un éditorial rempli de louanges du Professeur Robert Gerwin, de l'Ecole de médecine John Hopkins (Baltimore).

Une équipe de chercheurs d'Albany, aux Etats-Unis, dirigée par les Dr. Frank Rice Phillip Albrecht, a identifié certaines altérations de notre corps qui seraient responsables de la fibromyalgie. Lorsque notre température chute (hypother-

mie) ou qu'elle grimpe (hyperthermie), nous avons à l'intérieur du corps une sorte de thermostat, l'hypothalamus qui permet à notre corps de maintenir son équilibre. Quand nous utilisons nos muscles, particulièrement au niveau des mains et des pieds, un autre thermostat appelé shunt arterio-veineux nous permet de garder une température stable. Ce shunt agit comme une soupape entre les artéries ou les veines qui alimentent le corps en sang oxygéné pour permettre aux organes de bien fonctionner, et les veinules, qui emportent les déchets du sang.

Or, selon les chercheurs d'Albany, c'est un dysfonctionnement de ce shunt atéro-veineux qui serait responsable des douleurs de la fibromyalgie. « Lorsque ce shunt est



défectueux, les muscles et les tissus de la peau ne peuvent pas être nourris correctement et leurs déchets ne peuvent pas être évacués. Il en résulte une accumulation d'acide lactique dans les muscles et le tissu profond qui affecte le système mus-

culaire et provoque les douleurs qui voyagent d'une partie à l'autre du corps » expliquent les médecins. « Ce dysfonctionnement du shunt envoie également des messages erronés à notre système nerveux central et les nerfs hypersensibilisés envoient à

leur tour des signaux de douleur ». Cette découverte devrait enfin ouvrir la voie aux recherches sur le traitement de la douleur de la fibromyalgie, une maladie qui concerne 2 à 5% de la population française.

## MAL DORMIR FAVORISERAIT LA FIBROMYALGIE

La fibromyalgie pourrait être liée aux troubles du sommeil d'après une nouvelle étude scientifique britannique. Trop peu de repos ou un sommeil de mauvaise qualité et non réparateur, pourraient favoriser le développement de la fibromyalgie chez les personnes âgées.

Les chercheurs de la Keele University de Staffordshire (Royaume-Uni) ont mené une étude médicale pour comprendre les facteurs de risque du développement de cette maladie peu connue et douloureuse.

Le Dr John McBeth de l'Université de Keele, directeur de l'étude, a suivi pendant 2 ans, 4.326 participants, âgés de plus de 50 ans. 1.562 d'entre eux ne supportaient



aucune douleur généralisée au début de l'étude, et 2.764 ressentaient de légères douleurs. Pour identifier les facteurs de développement de la fibromyalgie, l'équipe de chercheurs a regroupé des données médicales des volontaires. Ils ont analysé leur niveau de douleur ressentie, leur santé psychologique et physique et leur mode de vie.

Les résultats de cette étude ont montré que les troubles du sommeil (manque de sommeil, insomnies...) sont associés à un risque accru de développement d'une douleur généralisée, ou fibromyalgie.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le

diagnostic est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est « un état douloureux musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés ». Fibromyalgie veut dire "fibro" pour tissus fibreux, tendons ; "myo" pour muscle ; "algie" pour douleur. ».

Le directeur de l'étude de recommande donc d'inclure le facteur sommeil dans la prise en charge des douleurs musculo-squelettiques généralisées au même titre que même titre que la santé physique et psychologique.»

## UN TEST SANGUIN POUR LA DÉTECTOR ?

Un nouveau test sanguin serait capable de détecter la fibromyalgie, une maladie très difficile à diagnostiquer.

EpicGenetics une société de Santa Monica en Californie a développé un test (le FM-test) de détection de la fibromyalgie et l'a présenté à la réunion annuelle de l'American College of rhumatologie de San Diego aux Etats-Unis.

Le test mesure les protéines dans le corps qui réduisent la douleur. «Des protéines que les patients atteints de fibromyalgie ne peuvent pas produire en quantité normale», explique Bruce Gillis, PDG de l'entreprise et professeur adjoint de médecine à l'Université de l'Illinois College of Medicine. Les concepteurs du FM-test ont comparé les résultats de 100 patients atteints de lupus, de 98 patients atteints de polyarthrite rhumatoïde, de 160 patients de fibromyalgie et 119 personnes en bonne santé.

« Quatre-vingt-trois pour cent des personnes atteintes de fibromyalgie et 89% de ceux qui ne souffraient pas de cette maladie ont été identifiés correctement avec le test », explique Bruce Gillis. « Mais si ce test est objectif, très précis et

définitif, il coûte quand même 541 euros et son usage est pour l'instant assez limité. De plus, ces résultats doivent être considérés comme préliminaires. Ce test doit être éprouvé sur une plus grande échelle et validé par des experts médicaux extérieurs » rappelle Scott Zashin, professeur de médecine clinique à l'Université du Texas (Etats-Unis). « Le plus gros problème avec la fibromyalgie, c'est le scepticisme des médecins sur son diagnostic. Ils ont trop souvent tendance à considérer le patient comme déprimé ou hypocondriaque.

Notre test s'il est validé, permettra de légitimer le diagnostic et d'aider les malades à se soigner plus rapidement », conclut Bruce Gillis.

En effet, le diagnostic de la fibromyalgie est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. Françoise Bécavin présidente de l'Association française du syndrome de fatigue chronique et de fibromyalgie rappelle que « les malades souffrant de fibromyalgie connaissent la cause de leurs symptômes au bout d'un processus médical très long qui dure



souvent un an. » Douleurs chroniques, fatigue persistante, troubles du sommeil, la fibromyalgie se manifeste aussi par des ballonnements, des troubles du transit (constipation, diarrhée), des douleurs abdominales et des spasmes, des digestions lentes, des aigreurs... et parfois aussi une forte anxiété et des symptômes de dépression. Sa définition est la suivante : "Etat douloureux musculo-sque-

lettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés". Fibromyalgie veut dire "fibro" pour tissus fibreux, tendons ; "myo" pour muscle ; "algie" pour douleur.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne 2 à 5% de la population française.

## L'ACUPUNCTURE EFFICACE POUR TRAITER LES SYMPTÔMES DE LA FIBROMYALGIE

8 séances d'acupuncture pourraient réduire considérablement la douleur chronique et les symptômes de fatigue chez les malades atteints de fibromyalgie. L'acupuncture serait efficace pour soulager la douleur chronique et les symptômes de fatigue des patients atteints de fibromyalgie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of NeuroImage*. 8 séances d'acupuncture réduiraient de 50% la douleur chronique chez ces malades.

Les chercheurs de l'Université du Michigan (Etats-Unis) ont étudié le cerveau par imagerie médicale de 20 patientes diagnostiquées d'une fibromyalgie, souffrant de douleurs chroniques pour comprendre les effets à court et à long terme de l'acupuncture traditionnelle chinoise contre un traitement acupuncture « placebo », pendant 4 semaines.

Les conclusions de cette étude ont montré que l'acupuncture a permis une augmentation de la voie de signalisation MOR dans plusieurs zones du cerveau, le cortex cingulaire, l'insula, le noyau caudé, le thalamus, et l'amygdale et cette modification persiste à long terme.

Les chercheurs ont aussi constaté que les patients traités déclarent des réductions de 50% de la douleur. « Ces résultats suggèrent que l'acupuncture en agissant sur la voie de signalisation MOR contribue à amortir les signaux de douleur et à l'apaiser dans la fibromyalgie », explique Richard Harris du département d'anesthésiologie de l'université du Michigan. « Alors que les analgésiques opioïdes, comme la morphine, la codéine et d'autres médicaments, travaillent aussi en se liant à ces récepteurs opioïdes dans le cerveau et dans la moelle épinière, l'acupuncture, en augmentant la disponibilité de liaison de ces récepteurs est également associée à une meilleure efficacité de ces médicaments », conclut Richard Harris du département d'anesthésiologie de l'université du Michigan.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le diagnostic est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est « un état douloureux musculosquelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés ». Fibromyalgie veut dire "fibro" pour tissus fibreux, tendons ; "myo" pour muscle ; "algie" pour douleur. ».

## FIV : UN TEST POUR CONNAÎTRE LE MOMENT IDÉAL

Dans un cas sur cinq les fécondations in vitro (FIV) échouent en raison d'une erreur de timing. Des chercheurs espagnols ont mis au point un test pour calculer le moment idéal d'implantation de l'embryon dans l'utérus.

Connaître le bon moment pour faire une Fécondation in vitro (FIV) est essentiel car cela conditionne la réussite de la FIV et la chance pour un couple souffrant d'infertilité d'avoir un bébé. Aujourd'hui les médecins calculent la fenêtre de tir pour la FIV entre le 20e et 22e jour de chaque cycle menstruel. L'endomètre, la paroi interne de l'utérus, est en principe prêt à accueillir l'embryon six à huit jours après l'ovulation du 14e jour. C'est ce qu'on appelle la fenêtre d'implantation. Mais la nature n'est pas une science exacte et dans un cas sur cinq, les FIV échouent en raison d'un manque de synchronisation avec cette fameuse fenêtre d'implantation.

Pour remédier à cela, le Pr Carlos Simon, responsable de l'Institut valencien d'infertilité et du laboratoire espagnol Igenomix, a conçu un test capable de déterminer précisément le moment le plus propice à la FIV. Son test, baptisé Era (Endometrial Receptivity Area) a été présenté lors d'un congrès international sur l'infertilité (Alicante, Espagne) le 23 avril dernier.

Era est personnalisable et



s'adapte à chaque future mère. Il repose sur une biopsie de l'endomètre un mois avant la date prévue d'implantation de l'embryon. Au cours de cette analyse, 238 gènes sont scrupuleusement étudiés sur cette portion de muqueuse utérine. L'objectif : évaluer la réceptivité de l'utérus et

ajuster en fonction la date de la FIV. Ce test ne s'adressera qu'aux femmes candidates à la FIV qui ont connu des échecs répétés moyennant 700 euros. Non remboursé, cette technique n'est proposée que dans certains centres spécialisés.

Les femmes qui n'auront pas

accès à ce test devraient pouvoir se tourner vers une autre méthode moins contraignante. Le laboratoire Igenomix collabore avec MerckSerono sur un test moins invasif que la biopsie qui consiste en une analyse des sécrétions utérines obtenues par aspiration.

## FIV : QUELLES SONT LES INDICATIONS ?

Si vous avez moins de 43 ans, que votre conjoint a moins de 55 ans et que votre médecin a établi un diagnostic d'infertilité, vous pouvez opter pour une fécondation in vitro. Mais certaines indications sont nécessaires.

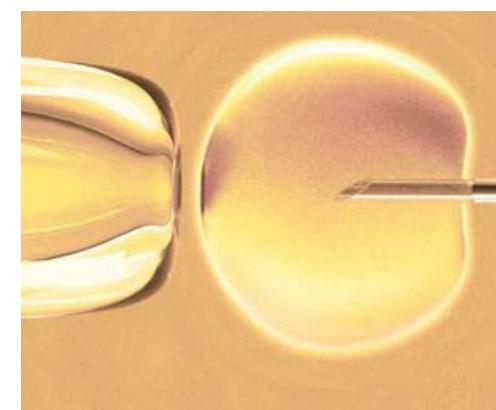
La fécondation in vitro (FIV) peut être proposée d'emblée lors du diagnostic d'infertilité ou après l'échec des traitements. La femme doit être âgée de moins de 43 ans au moment de la FIV et l'âge "raisonnable" de son conjoint est de moins de 55 ans. Dans ces conditions, la caisse d'assurance maladie prend en charge les frais de quatre tentatives pour l'obtention d'une grossesse.

Outre l'âge de la femme (un facteur essentiel puisque la fertilité baisse à partir de 37 ans), il y a plusieurs indications.

- Les anomalies des trompes utérines : car c'est dans une partie de la trompe que se fait la fécondation entre ovocytes et spermatozoïdes.

- L'infertilité de l'homme.

- L'échec des traitements pour soigner les anomalies d'ovulations ou de glaire : ces troubles sont d'abord soignés avec des hormones spécifiques et ce n'est qu'en cas d'échec de ces traitements que la FIV peut être justifiée.



## LA FIV N'AUGMENTE PAS LE RISQUE DE RETARD DU DÉVELOPPEMENT



Les enfants nés par assistance médicale à la procréation (AMP) n'ont pas plus de souci de déficience intellectuelle que les autres enfants.

La procréation médicalement assistée n'augmente pas les risques de déficience intellectuelle des enfants à l'âge de 3 ans, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *JAMA Pediatrics*. Des conclusions à confirmer avec d'autres études sur des enfants de 8 ans. Les chercheurs du Eunice Kennedy Shriver National Institute of Child Health and Human Development (Etats-Unis) ont mené une étude auprès de 1800 enfants nés après traitement de l'infertilité et ceux de plus de 4000 enfants nés sans traitement.

Pour comprendre les risques de la fécondation in vitro (FIV) et de l'assistance médicale à la procréation (AMP), sur la déficience intellectuelle, les parents ont dû remplir un questionnaire de dépistage de déficience intellectuelle au cours des 3 premières années

de vie de leur enfant. Ce formulaire portait sur 5 domaines du développement : la motricité fine, la motricité globale, la communication, le fonctionnement personnel et social, et la capacité de résolution de problèmes.

Les conclusions de cette étude

révèlent que majoritairement, les enfants nés grâce à des FIV n'ont pas de problèmes de développement et obtiennent des scores équivalents aux autres enfants. Les scientifiques ont tout de même observé quelques différences. Il existerait un risque très légèrement accru chez les enfants nés par AMP dans les domaines de résolution de problème ou de la communication sociale.

Si les résultats de cette étude sont encourageants pour les 70 000 parents qui réalisent des FIV en France, chaque année, les chercheurs vont continuer des évaluations périodiques jusqu'à l'âge de 8 ans, car qu'il n'est pas toujours possible de diagnostiquer certaines formes de déficience intellectuelle à l'âge de 3 ans.

## **Le Gabonais Parfait Onanga-Anyanga, nouveau représentant spécial du SG de l'ONU pour la République centrafricaine**

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé, jeudi, le Gabonais Parfait Onanga-Anyanga en tant que représentant spécial pour la République centrafricaine et Chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

M. Onanga-Anyanga, qui occupait ce poste par intérim depuis le 16 août 2015, remplace le Sénégalais Babacar Gaye, qui a démissionné le 12 août dernier.

Le nouveau représentant spécial pour la République centrafricaine a occupé le poste de Chef du Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB), et plus récemment coordonnateur principal à l'échelle du système sur le Burundi, outre son rôle de coordinateur de la réponse du Siège de l'ONU à la crise causée par Boko Haram. De 2007 à 2012, il a été directeur de cabinet de la vice-secrétaire générale de l'ONU, après avoir servi en tant que conseiller spécial des présidents de la 60e et 61e sessions de l'Assemblée générale, entre 2005 et 2007.

## **PRÉSIDENTIELLE BÉNINOISE 2016 Abdoulaye Bio Tchané annonce sa candidature**

Le président de l'Alliance pour le Bénin triomphant (ABT), Abdoulaye Bio Tchané, a officiellement annoncé jeudi après-midi sa candidature pour la prochaine élection présidentielle béninoise de février 2016. «Je m'engage à servir le Bénin dans la droite ligne des valeurs si précieuses à mon cœur : l'amour du travail bien fait, l'humble, l'intégrité et la justice», a-t-il déclaré, au cours d'un meeting géant, regroupant des milliers de Béninois venus de tous les départements administratifs du pays à Porto-Novo.

Né le 25 octobre 1952 à Djougou, dans le département du Nord-Ouest du Bénin, Abdoulaye Bio Tchané, est un homme politique béninois, économiste, banquier et financier de profession. Il a été entre autres ministre des Finances, directeur Afrique du Fonds monétaire international (FMI) et président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD). Dans son discours, il a mis l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des Béninois à travers la réduction du taux de chômage des jeunes, ainsi que la sécurité de l'emploi, l'amélioration du revenu des femmes, le développement de l'agriculture et le bon climat des affaires pour encourager les investissements nationaux et étrangers.

Le Bénin connaîtra en 2016 pour la 6e fois, l'organisation d'une élection présidentielle depuis l'avènement du renouveau démocratique de février 1990. Quelque 4,7 millions d'électeurs béninois seront appelés aux urnes dès le 28 février pour le premier tour de l'élection présidentielle, en vue d'élire le successeur de l'actuel président Boni Yayi, dont le dernier mandat constitutionnel sera achevé le 6 avril 2016.

## **LIBYE Attentat suicide dans la ville pétrolière de Ras Lanouf, 6 morts**

Un attentat suicide a tué jeudi six personnes, dont un bébé, à un point de contrôle à l'entrée de la ville pétrolière de Ras Lanouf, dans l'est de la Libye, selon le Croissant-Rouge. «Je me trouve dans la morgue où six cadavres, dont celui d'un enfant, ont été amenés depuis le lieu de l'attentat», a affirmé Mansour Ati, le porte-parole du Croissant-Rouge libyen cité par l'agence AFP. «Un conducteur à bord d'une Toyota Land Cruiser s'est fait exploser à un barrage à l'entrée est de la ville de Ras Lanouf», a de son côté déclaré Oussama al-Hodeiri, porte-parole des gardes des installations pétrolières présent sur les lieux.

Selon lui, trois gardes ont été tués et deux autres blessés. Il a en outre indiqué que les membres d'une même famille avaient été conduits à l'hôpital, après avoir été blessés par l'explosion. «Un jeune homme, sa mère âgée, ses deux soeurs et le chauffeur qu'ils conduisaient ont été blessés», a ajouté M. Hodeiri, faisant état de la mort d'un bébé de la même famille.

L'attaque n'a pour l'instant pas été revendiquée. Le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/IS) avait mené lundi des attaques visant les installations pétrolières notamment à Ras Lanouf, entraînant des combats avec les gardes de ces sites, selon des sources de sécurité. Ras Lanouf héberge la plus grande raffinerie du pays. En 2011, sa population était de l'ordre de 13.000 habitants.

## **MALI**

# **Enlèvement d'une ressortissante suisse à Tombouctou**

Une ressortissante suisse a été enlevée dans la nuit de jeudi à vendredi à Tombouctou dans le nord-ouest du Mali, où elle vivait depuis plusieurs années, ont rapporté hier des médias citant une source de sécurité malienne.

Les premières données disent que Béatrice Stocky, a été enlevée chez elle à Tombouctou par des hommes armés, selon les médias.

Béatrice vivait à Tombouctou où elle avait déjà été enlevée en avril 2012 par des extrémistes, puis libérée.

Deux ressortissants, un Sud-africain et un Suédois, enlevés en 2011 par des terroristes à Tombouctou, sont toujours en captivité, selon les médias.

Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes terroristes.



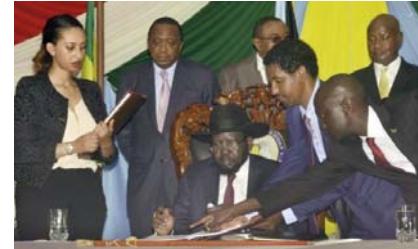
## **SOUDAN DU SUD**

# **Salva Kir accepte le partage des postes ministériels**

Le président du Soudan du Sud Salva Kiir a accepté de nommer hier 50 députés issus de la rébellion et consenti au partage des postes ministériels avec celle-ci, conformément à l'accord de paix signé fin août pour mettre fin à deux ans de guerre civile.

Dans un décret lu par la radio d'Etat, M. Kiir a confirmé la nomination de 50 députés désignés par la rébellion qui dirige son ancien vice-président Riek Machar.

L'ancien président botswanais Festus Mogae, qui dirige la Commission conjointe de surveillance et d'évaluation (JMEC) de l'accord de paix, a parallèlement annoncé qu'un accord avait été trouvé sur la répartition des postes ministériels au sein du gouvernement de transition et d'union nationale. Confor-



mément à l'accord de paix, le camp gouvernemental en tiendra 16 et la rébellion 34. Le gouvernement a notamment obtenu les portefeuilles de la Défense, de la Sécurité nationale, des Finances et de la Justice, les rebelles notamment ceux du Pétrole et des Affaires humaines.

Les postes de ministres

nomination et de prise de fonctions des nouveaux ministres. Cet arrangement sur la composition du gouvernement de transition intervient avec beaucoup de retard sur le calendrier initial prévu par l'accord de paix, conclu le 26 août et qui prévoyait l'ouverture sous trois mois d'une période de transition, régie par des dispositions de partage du pouvoir, notamment ce gouvernement d'union.

Le Soudan du Sud a proclamé son indépendance du Soudan en juillet 2011, sur les ruines de décennies de conflit avec Khartoum, avant de replonger deux ans et demi plus tard dans la guerre en raison de dissensions politico-ethniques au sein de l'armée, alimentées par la rivalité à la tête du pouvoir, entre MM. Kiir et Machar.

## **NIGER**

# **L'ONU juge crucial que les élections prévues le 21 février se déroulent**

Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, a affirmé qu'il était crucial que les élections législatives et présidentielles prévues le 21 février prochain au Niger se déroulent dans un climat serein.

«Les enjeux sont d'autant plus grands que les élections législatives et présidentielles du 21 février seront les premiers scrutins à se tenir en Afrique de l'Ouest et sur tout le continent africain en 2016», a souligné M. Chambas dans une déclaration à la presse à Niamey.

«Il est donc crucial que ces élections se déroulent dans un climat serein et consensuel et permettent de doter le Niger d'institutions légales, légitimes et solides, à même de relever les nombreux défis auxquels fait face le pays», a-t-il dit.

Le Représentant spécial a réaffirmé la disponibilité des Nations Unies à continuer d'appuyer ce processus.

M. Chambas a entamé sa visite à Niamey le 4 janvier, quelque temps après que les autorités ont dénoncé une tentative de coup d'Etat.

«La communauté internationale, y compris l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), rejette



la prise du pouvoir par l'utilisation des méthodes anticonstitutionnelles, conformément au principe de tolérance zéro à l'égard des coups d'Etat», a-t-il dit.

Au cours de sa visite, il s'est entretenu avec les principaux acteurs politiques (majorité, opposition et partis non affiliés), les représentants des institutions de la République et des structures chargées des élections, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Il a également été reçu par le Premier ministre, le Président de l'Assemblée nationale et le président de la République.

La visite de l'envoyé de l'ONU a coïncidé avec la présentation des conclusions du contrôle du fichier électoral effectué par des experts de l'Organisation

internationale de la Francophonie (OIF). «C'est ainsi une étape importante du processus qui est franchie mais elle n'est certainement pas la dernière», a dit M. Chambas, qui a appelé tous les acteurs concernés à mettre en œuvre «sans délai les recommandations à application immédiate, en vue de la poursuite du processus électoral dans la sérenité».

L'envoyé de l'ONU a déclaré avoir pu mesurer les avancées enregistrées en ce qui concerne la préparation des élections du 21 février. Il a noté avec satisfaction la décision prise par le gouvernement nigérien de mettre à la disposition de la Commission électorale indépendante les ressources financières nécessaires à la bonne tenue des élections.

Il s'est aussi félicité du fait que les Nigériens soient disposés à travailler au maintien de la cohésion sociale et de la stabilité de leur pays.

Acé égard, il a noté la volonté exprimée de part et d'autre de tenir une réunion du Conseil national du dialogue politique et a encouragé «les acteurs concernés à le faire dans les meilleurs délais afin de régler les dernières questions en suspens tenant compte du calendrier électoral et des impératifs constitutionnels».

APS

## ARABIES Aoudite:

**Trois civils, dont un enfant, tués par des tirs en provenance du Yémen**

Trois personnes, dont un enfant, ont été tués et neuf autres blessées dans le sud de l'Arabie Saoudite, dans la province frontalière de Jazan, par des tirs d'obus en provenance du Yémen, a rapporté hier l'agence de presse saoudienne SPA.

«Les tirs se sont produits jeudi soir et ont touché différentes zones de la province frontalière de Jazan», a indiqué l'agence, citant un responsable de la défense civile. «Il s'en est suivi la mort de trois civils, dont un enfant. Neuf per-

sonnes ont été blessées et transportées à l'hôpital», a déclaré Yahya Abdallah al-Qahtani à l'agence. Quelque 90 militaires et civils ont été tués du côté saoudien de la frontière depuis le début, en mars 2015, de l'intervention militaire

contre les rebelles au Yémen d'une coalition menée par l'Arabie Saoudite. Au Yémen, près de 6.000 personnes dont 2.795 civils ont été tués depuis le début de l'intervention, selon l'ONU et l'Organisation mondiale pour la santé (OMS).

## YÉMEN:

**La coalition arabe affirme ne pas avoir visé l'ambassade d'Iran à Sanaa**

**La coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite au Yémen a affirmé jeudi soir ne pas avoir visé l'ambassade d'Iran à Sanaa, contrairement aux affirmations de Téhéran.**



«La coalition n'a mené aucune coopération dans l'enceinte de l'ambassade iranienne ou dans ses environs», indiqué la coalition dans un communiqué publié par l'agence officielle saoudienne SPA.

Après enquête «la coalition peut affirmer que le bâtiment de l'ambassade est intact», a ajouté la coalition en mettant en garde les représentations diplomatiques à Sanaa de ne pas permettre aux «milices de s'y abriter».

L'Iran a annoncé son intention de protester auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, accusant l'Arabie saoudite, qui dirige la coalition militaire arabe au Yémen, d'avoir «délibérément» mené un raid aérien visant son ambassade à Sanaa. «Lors d'une attaque aérienne de l'Arabie saoudite contre Sanaa, une roquette est tombée à proximité de notre ambassade et malheureusement, un de nos gardes a été grièvement blessé (...). Nous allons informer d'ici quelques heures le

Conseil de sécurité des détails de cette attaque», a déclaré le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian.

«L'Arabie saoudite est responsable de la sécurité de nos diplomates et de notre ambassade à Sanaa», a-t-il ajouté. L'Arabie saoudite est à la tête

d'une coalition arabe qui intervient depuis mars 2015 au Yémen en soutien au président Mansour Abd Rabbo Mansour Hadi contre des rebelles Houthis.

Les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite ont dégénéré en crise ouverte début janvier. Ryad a rompu dimanche ses relations avec l'Iran à la suite de l'attaque de ses missions diplomatiques la veille à Téhéran et à Machhad (nord-est de l'Iran) par des manifestants en colère qui protestaient contre l'exécution en Arabe saoudite du dignitaire religieux chiite saoudien, cheikh Nimr al-Baqr al-Nimr.

**Le représentant de l'ONU pour les droits de l'homme «persona non grata»**

Le gouvernement yéménite a déclaré persona non grata le principal représentant de l'ONU pour les droits de l'homme au Yémen, ont annoncé jeudi des responsables de l'ONU.

Le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric a précisé que l'ONU attendait une confirmation officielle et a estimé qu'il s'agissait d'un «développement extrêmement regrettable».

Il a souligné que le représentant en question, George Abou al-Zulof, un Palestinien, chef du bureau de l'ONU

pour les droits de l'homme au Yémen, «a fait un excellent travail».

Selon un autre responsa-

ble de l'ONU, la décision yéménite a été communiquée de manière informelle à l'ONU jeudi matin.

Une coalition sous commandement saoudien intervient en soutien du gouvernement yéménite depuis mars 2015 pour repousser des rebelles Houthis qui se sont emparés de vastes pans du pays.

Ces violences ont fait près de 2.800 morts parmi les civils, selon l'ONU.

Au cours du seul mois de décembre, au moins 81 personnes ont été tuées au Yémen, en grande majorité par les raids aériens de la coalition conduite par Ryadh, avait déploré mardi l'ONU.

**YÉMEN:  
Ban demande de ne pas expulser son représentant pour les droits de l'homme**

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a vivement dénoncé jeudi la décision du gouvernement yéménite d'expulser le représentant des Nations unies pour les droits de l'homme au Yémen et lui a demandé de revenir sur sa décision.

M. Ban a affirmé qu'il avait «toute confiance» en George Abou al-Zulof, un Palestinien chef du bureau de l'ONU pour les droits de l'homme au Yémen basé à Sanaa.

Il a exhorté le gouvernement à «reconsidérer sa position sur son expulsion».

«En s'opposant au travail des Nations unies sur les droits de l'homme, le gouvernement ne respecte pas ses obligations et cela ne peut qu'être dommageable au retour de la paix et de la stabilité au Yémen», a-t-il estimé.

«Le personnel des Nations unies ne doit jamais être menacé ou sanctionné pour avoir fait son travail, qui se fonde sur la Charte des Nations unies», a-t-il ajouté en se déclarant «très inquiet pour la sécurité du personnel local et international (de l'ONU) restant sur place».

Dans un bref communiqué, le ministère yéménite des Affaires étrangères a affirmé que le représentant n'avait pas été «impartial» en informant sur la situation des droits de l'homme au Yémen, sans plus d'explications.

Le Yémen est plongé dans une guerre civile qui a fait près de 6.000 morts, dont 2.800 parmi les civils, et a déclenché une grave crise humanitaire.

Une coalition sous commandement saoudien intervient en soutien du gouvernement yéménite depuis mars 2015 pour repousser des rebelles chiites houthis, accusés de liens avec l'Iran, qui se sont emparés de vastes pans du pays.

Dans un récent rapport, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme indiquait avoir reçu des «informations alarmantes» sur l'utilisation supposée de bombes à sous-munitions par les forces de la coalition dans la province de Hajjah, frontalière de l'Arabie saoudite.

Une équipe du Haut-Commissariat avait trouvé dans le village de Al-Odaïr les restes de 29 bombes de ce type près de plantations de bananes.

Une bombe à sous-munitions consiste en un conteneur dispersant à l'impact de nombreux petits projectiles explosifs. Cette arme efficace sur une large surface est considérée comme particulièrement meurtrière et elle est interdite par une convention internationale datant de 2008. Ni l'Arabie saoudite ni le Yémen n'ont souscrit à ce traité.

APS

**Téhéran va protester auprès de l'ONU sur le raid saoudien sur son ambassade au Yémen**

L'Iran va informer le Conseil de sécurité de l'ONU du bombardement de son ambassade dans la capitale yéménite par des avions saoudiens, déclaré jeudi le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian, cité par l'agence officielle Iran.

«Lors d'une attaque aérienne de l'Arabie saoudite contre Sanaa, une roquette est tombée à proximité de notre

ambassade et malheureusement un de nos gardes a été grièvement blessé (...). Nous allons informer d'ici quelques heures le Conseil de sécurité des détails de cette attaque», a déclaré M. Abdollahian.

«L'Arabie saoudite est responsable de la sécurité de nos diplomates et de notre ambassade à Sanaa», a-t-il ajouté. L'Iran a accusé jeudi l'aviation saou-

dienne d'avoir bombardé «délibérément» son ambassade au Yémen, faisant des blessés parmi le personnel et a décidé d'interdire l'entrée de tous les produits saoudiens.

L'Arabie saoudite est à la tête d'une coalition arabe qui intervient depuis mars 2015 au Yémen en soutien au président Mansour Abd Rabbo Mansour Hadi contre des rebelles houthis.

## SYRIE

### Le gouvernement syrien autorise l'accès humanitaire à la ville assiégée de Madaya

Le gouvernement syrien a donné jeudi son accord pour que l'ONU et la Croix-Rouge acheminent une aide humanitaire à la ville rebelle de Madaya.

Dans le même temps, les 20.000 habitants des deux localités châties de Foua et Kafraya, encerclés par les rebelles dans la province d'Idlib (nord-ouest), devraient eux aussi recevoir une assistance du même type, a précisé le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

«L'ONU accueille avec satisfaction l'autorisation du gouvernement syrien d'accéder à Madaya, Foua et Kafraya et se prépare à fournir une assistance humanitaire (à ces localités) dans les prochains jours», a indiqué le communiqué des Nations unies. «On nous a autorisé l'accès à Madaya, Foua et Kafraya et ça se fera probablement dans un convoi conjoint du Comité international de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et l'ONU», a de son côté déclaré Paweł Krzysiek, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

«Nous sommes toujours en discussion pour savoir quand ça se fera exactement mais ce ne sera sûrement pas avant dimanche», a-t-il dit.

Même si ce sont les rebelles qui peuvent autoriser l'accès à Foua et Kafraya, les aides de l'ONU doivent partir de Damas et traverser des zones sous contrôle du régime.

### Les autorités autorisent l'ONU à acheminer des vivres et médicaments aux habitants de la ville de Madaya

Les autorités syriennes ont autorisé jeudi l'Organisation des Nations unies (ONU) à acheminer des vivres et des médicaments dans la ville rebelle de Madaya, près de Damas, où 42 000 personnes sont menacées de famine, ainsi que dans les villages de Foua et Kafraya, dans le nord du pays, afin d'éviter une catastrophe humanitaire, ont rapporté des médias.

Le siège de Madaya a commencé il y a environ six mois, au début d'une offensive des forces gouvernementales contre les rebelles. L'accès à la ville a été demandé, à six reprises en 2015 par les agences humanitaires, mais les autorités ne l'ont accordé qu'une seule fois, le 17 octobre.

«On vivait de feuilles d'arbres», les rations alimentaires distribuées permettaient de nourrir 19 000 personnes pendant un mois. Mais la ville, qui a accueilli des réfugiés de la ville voisine de Zabadani, compte 42 000 habitants, a indiqué un habitant cité par des médias.

«Et les vivres arrivent au compte-gouttes, le prix du kilo de riz a atteint 230 euros. Au moins dix personnes y sont mortes de faim récemment, et treize ont péri en tentant de quitter la ville», selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Les habitants de cette bourgade proche du Liban et de Damas, mangent des herbes, des feuilles d'oliviers et de mûriers, de l'eau relevée d'épices, et même des chats ou des chiens, témoignent des militants joints sur place, selon des témoignages d'habitants qui décrivaient «une situation désespérée».

Quand il s'est rendu en octobre à Madaya, Paweł Krzysiek, porte-parole du CICR en Syrie, a indiqué avoir vu «des gens très amaigris, très fatigués, en grande souffrance». Trois mois plus tard, et avec l'hiver, «le sort des habitants ne peut qu'avoir empiré», a-t-il confié aux médias. **APS**

## USA - IRAN

### La mise en oeuvre de l'accord nucléaire iranien dans quelques «jours»

L'accord historique sur le programme nucléaire iranien devrait commencer à être mis en œuvre dans quelques «jours», a affirmé jeudi le secrétaire d'Etat américain John Kerry, ce qui déclencherait le début de l'allègement des sanctions américaines contre Téhéran.

Dans un tour d'horizon devant la presse des percées diplomatiques réalisées par les Etats-Unis en 2015, M. Kerry a particulièrement vanté l'accord scellé le 14 juillet à Vienne entre les grandes puissances et l'Iran, un texte «dont on est à (quelques) jours de la mise en œuvre, si tout se déroule bien». Le ministre américain des Affaires étrangères a précisé qu'il avait une nouvelle fois parlé au téléphone jeudi matin avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif.

Les deux hommes sont les principaux artisans de l'accord de Vienne sur le programme nucléaire iranien qui doit garantir que la République islamique châtie ne se dotte pas de la bombe atomique, en échange d'une levée progressive et contrôlée des sanctions internationales.

Ce texte, fruit d'années de tractations acharnées, a été salué comme une avancée majeure en termes de politique de désarmement et de non-prolifération nucléaire, un pilier de la diplomatie du président américain Barack Obama.

M. Kerry a indiqué que M. Zarif avait exprimé jeudi «l'intention» de Téhéran de «boucler ses obligations pour le jour de la mise en œuvre aussi rapidement que possible».

«Nous nous sommes engagés à faire en sorte d'être prêts à agir ce jour-là et, sans entrer dans les détails, cela pourrait survenir plus tôt» que prévu, a dit le secrétaire d'Etat en faisant allusion à l'amorce d'un allègement des sanctions américaines contre Téhéran.

M. Kerry a encore salué le fait que l'Iran avait transféré le 28 décembre une impor-



tante cargaison d'uranium faiblement enrichi vers la Russie, une étape cruciale de l'accord de Vienne. A l'époque, le département d'Etat avait précisé que cette cargaison convoyée par bateau contenait différents types d'uranium faiblement enrichi, en particulier à 5 et 20%, des déchets métalliques et des plaques de combustible inachevées. En vertu de l'accord de Vienne, l'Iran s'est engagé à ne pas détenir plus de 300 kg de ce matériau lors de l'entrée en vigueur de l'accord.

Ainsi, Téhéran ne dispose plus d'assez de combustible à enrichir aux niveaux nécessaires pour construire une arme nucléaire, ce qui allonge de ce fait à plus d'un an le «breakout time» (temps nécessaire pour produire suffisamment de matière

fissile pour la fabrication d'une bombe atomique). D'après M. Kerry, le transfert opéré le 28 décembre a déjà triplé cette période, passée de deux à trois mois à six à neuf mois.

«Dans les prochains jours, nous remplierons notre objectif d'être à plus d'un an du «breakout time», a martelé le chef de la diplomatie américaine.

L'entrée en vigueur de l'accord de Vienne sera déterminée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette agence de l'ONU doit vérifier que l'Iran a rempli toutes ses obligations en la matière, ce qui devrait permettre la levée progressive des sanctions économiques liées à ce programme imposées par les Etats-Unis et d'autres pays.

## TURQUIE:

### Les forces de sécurité éliminent onze rebelles du PKK dans le Sud-est

Onze membres du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été éliminés par les forces de sécurité turques dans le sud-est du pays, indique, jeudi, l'état-major des forces armées turques (TSK).

Sept terroristes, terme utilisé par l'armée pour désigner les combattants PKK, ont été tués à Cizre et à Silopi, deux districts considérés comme des bastions du PKK dans la province de Sirnak aux frontières avec l'Irak et la Syrie, et trois autres à Sur, dans la province de Diyarbakır à majorité kurdes.

Celui-ci porte à 315 le nombre des membres de la guérilla abattus depuis le lancement, la mi-décembre, des opérations sécuritaires d'envergure dans ces trois districts sous



couver-feux.

Les forces de sécurité ont également saisi de nombreuses armes, munitions, explosifs et autres équipements utilisés par les terroristes pour mener leurs attaques, a ajouté la même source.

Près de 10.000 éléments

des forces de sécurité (armée, gendarmerie et police), équipés d'armes lourdes, participent à ces opérations lancées contre la guérilla du PKK dans les provinces de Diyarbakır, Sirnak et Mardin et où plus de 200 mille habitants ont fui les affrontements. Outre Cizre, Silopi et Sur, des couvre-feux ont été décrétés dans plusieurs régions du sud-est notamment à Dargeçit et Nusaybin.

Les attaques du mouvement rebelle contre les forces de l'ordre avaient repris depuis l'attentat-suicide de Suruç, le 20 juillet dernier, qui a fait 34 morts.

Plus de 3.100 militants PKK ont été tués, depuis le début de l'année, lors d'opérations des forces de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du pays (nord de l'Irak) et plus de 300 membres des forces de l'ordre ont péri dans les attaques de la guérilla, a annoncé mercredi le président Recep Tayyip Erdogan.

L'aviation turque a mené plusieurs raids contre le PKK ciblant notamment ses bases arrières dans les Monts Qandil (nord de l'Irak) et ses positions dans le sud-est de la Turquie.

## VENEZUELA:

### L'armée manifeste son «soutien inconditionnel» à Maduro

L'armée vénézuélienne réitère sa «loyauté absolue» et son «soutien inconditionnel» au président Nicolas Maduro, en plein bras de fer entre le gouvernement et l'opposition désormais majoritaire au Parlement.

«Le président est la plus haute autorité de l'Etat et nous réaffirmons notre loyauté absolue et notre soutien inconditionnel», a déclaré jeudi le ministre de la Défense Vladimir Padrino, et général en chef

des forces armées. Le ministre a dénoncé l'initiative de l'opposition de décrocher les représentations de Chavez et certaines du héros de l'indépendance latino-américaine Simon Bolivar, de l'enceinte du Parlement et exprime l'«indignation profonde» des forces armées.

Mercredi, le Venezuela a basculé dans une crise institutionnelle provoquée par l'affrontement entre le gouvernement de Nicolas Maduro et l'opposition, alors

que le pays traverse déjà de graves turbulences économiques.

La coalition de l'opposition revendique la majorité des deux tiers au Parlement qui lui permet de convoquer un référendum, mettre en place une assemblée constituante, voire chasser le président Maduro via une réduction de la durée de son mandat.

Elle se donne «six mois» pour le faire partir par la voie constitutionnelle.



## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 : Petits secrets entre voisins  
 06:30 : TFou  
 08:05 : Téléshopping samedi  
 10:15 : Nos chers voisins  
 11:50 : L'affiche de la semaine  
 12:00 : Les douze coups de midi  
 12:45 : Météo  
 12:50 : L'affiche du jour  
 13:00 : Journal  
 13:30 : Reportages découvertes  
 14:45 : Grands reportages  
 16:05 : Seule face à l'injustice  
 17:55 : 50mn Inside  
 19:05 : 50mn Inside  
 19:50 : Là où je t'emmènerai  
 19:55 : Météo  
 20:00 : Journal  
 20:35 : Du côté de chez vous  
 20:38 : Tirage du Loto  
 20:40 : Météo  
 20:45 : Nos chers voisins  
 20:55 : Génération Balavoine, 30 ans déjà  
 23:30 : Le grand blind test

**2**

06:00 : Entre deux eaux  
 06:25 : Les Z'amours  
 06:53 : Champions de France  
 06:55 : Journal  
 07:00 : Télématin  
 10:00 : Thé ou café  
 10:50 : Un mot peut en cacher un autre  
 11:20 : Les Z'amours  
 11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:40 : Point route  
 12:55 : Météo 2  
 13:00 : Journal  
 13:20 : 13h15, le samedi...  
 13:55 : Météo 2  
 14:00 : Tout compte fait  
 14:50 : Tout compte fait, le supplément  
 15:50 : Envoyé spécial le samedi  
 17:35 Sport : Stade Français / Munster (Irl)  
 19:55 : Météo 2  
 20:00 : Journal  
 20:40 : Parents mode d'emploi  
 20:45 : Parents mode d'emploi  
 20:50 : Image du jour du Dakar  
 20:51 : Météo 2  
 20:54 : Météo des neiges  
 20:55 : Les Grosses Têtes  
 23:10 : On n'est pas couché

**3**

06:00 : EuroNews  
 06:35 : Les Tortues Ninja  
 06:58 : Ninjago  
 07:24 : Ninjago  
 07:50 : Super 4  
 08:01 : Super 4  
 08:15 : Samedi Ludo  
 08:16 : Les lapins crétins : invasion  
 08:23 : Les lapins crétins : invasion  
 08:30 : Les lapins crétins : invasion  
 08:36 : Les lapins crétins : invasion  
 08:47 : Les lapins crétins : invasion  
 08:54 : Les lapins crétins : invasion  
 09:00 : Les lapins crétins : invasion  
 09:07 : Les lapins crétins : invasion  
 09:17 : Scooby-Doo : le chant du vampire  
 10:36 : Garfield & Cie

10:48 : Garfield & Cie  
 11:04 : Zip Zip  
 11:17 : Les as de la jungle à la rescousse  
 11:28 : Consomag  
 11:29 : Météo  
 11:30 : La voix est libre  
 12:00 : 12/13 : Journal régional  
 12:25 : 12/13 : Journal national  
 12:55 : Météo à la carte  
 13:25 : Les grands du rire  
 15:10 : Un livre toujours  
 15:15 : Les carnets de Julie  
 16:15 : Les carnets de Julie  
 17:15 : Personne n'y avait pensé !  
 17:50 : Questions pour un super champion  
 18:43 : Météo des neiges  
 19:00 : 19/20 : Journal régional  
 19:30 : 19/20 : Journal national  
 20:00 : Météo  
 20:05 : Tout le sport  
 20:10 : Le journal du Dakar  
 20:20 : Météo régionale  
 20:25 : Zorro  
 20:55 : Le sang de la vigne  
 22:30 : Météo  
 22:35 : Soir 3  
 22:55 : Les trois silences

**CANAL+**

06:20 : Parks and Recreation  
 06:40 : Le JT du Grand Journal  
 07:00 : Le grand journal  
 07:55 Cinéma : L'enquête  
 09:35 Cinéma : Taken 3  
 11:20 : Album de la semaine +  
 11:59 : La météo  
 12:01 : Importantissime, les coulisses de l'émission  
 12:05 : Le petit journal de la semaine  
 12:40 : Eric et Quentin  
 12:45 : Le tube  
 13:50 : Zapping de la semaine  
 14:15 : Dopage, la face sombre de l'athlétisme  
 15:10 : Samedi sport  
 15:11 : Enquêtes de foot  
 16:30 Sport : Avant-match  
 17:00 Sport : Lyon / Troyes  
 19:00 : Le JT  
 19:10 : Salut les Terriens !  
 20:25 : Made in Groland  
 20:57 : A propos du film  
 20:58 Cinéma : Capitaine Phillips  
 23:05 Cinéma : A Most Violent Year

**M**

06:00 : M6 Music  
 08:20 : M6 boutique  
 10:40 : CinéSix  
 10:50 : Drop Dead Diva  
 11:40 : Drop Dead Diva  
 12:40 : Météo  
 12:45 : Le 12.45  
 13:05 : Scènes de ménages  
 13:40 : Velvet  
 15:00 : Velvet  
 16:20 : Velvet  
 17:50 : Cousu main  
 19:40 : Météo  
 19:45 : Le 19.45  
 20:10 : Scènes de ménages  
 20:55 : NCIS : Los Angeles  
 21:45 : NCIS : Los Angeles  
 22:40 : NCIS : Los Angeles  
 23:30 : NCIS : Los Angeles

## La sélection

20h55

## Génération Balavoine, 30 ans déjà



Le 14 janvier 1986, le chanteur Daniel Balavoine disparaissait dans un accident d'hélicoptère lors d'une mission humanitaire en marge du rallye Paris-Dakar. Pour lui rendre hommage, de nombreuses célébrités ont accepté de monter sur la scène du Zénith de Paris. Ainsi Zaz, Nolwenn Leroy, Marina Kaye, Shy'm, Jenifer, Emmanuel Moire, Florent Pagny, Damien Lauretta, Vianney, Lilian Renaud et Soprano interpréteront ses plus grands tubes, parfois en duo ou en trio. Tout au long de la soirée, des reportages reviendront sur le parcours de cet artiste engagé et populaire avec des témoignages de personnalités comme Josiane Balasko, François-Xavier Demaison, Franck Dubosc, Gérard Lanvin, Pierre Palmade, M Pokora, Patrick Bruel, Michaël Gregorio, Raphaël, Nikos Aliagas, Jeanne Mas, Jeff Panacloc et Marc Toesca.

**2**

20h55

## Les Grosses Têtes

## Résumé

Entouré d'une équipe de chroniqueurs : Christine Bravo, Isabelle Mergault, Caroline Diamant, Chantal Ladesou, Pierre Bénichou, Bernard Mabille, Steeve Boulay, Florian Gazan, Titoff, Jérémie Ferrari, Laurent Baffie et Philippe Geluck, spécialistes des blagues potaches et des devinettes hilarantes, Laurent Ruquier reçoit plusieurs invités de marque et pose de savantes questions de culture générale, tout en encourageant ses complices à livrer leurs meilleures blagues, celles qu'il ne faut pas mettre entre toutes les oreilles. Avec la participation de Arielle Dombasle, Messmer, Stéphane Plaza, Régine et Vianney.

**3**

20h50

## Le sang de la vigne

## Résumé

L'œnologue Macha Grimaud, amie d'enfance de France, est inquiète car René, son mari, a disparu. Son travail dans un centre de désintoxication alcoolique lui prenait beaucoup de temps. Benjamin part à sa recherche et découvre rapidement que René trompait sa femme et était victime d'un maître chanteur. Dans le même temps, la gendarmerie enquête sur le meurtre d'une jeune femme qui était soignée à la clinique de René.

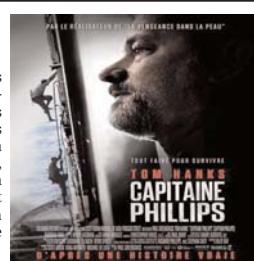
**CANAL+**

20h55

## Capitaine Phillips

## Résumé

Au sultanat d'Oman, Richard Phillips prend le commandement du Maersk Alabama, un porte-conteneurs. Un jour, ils sont pris en chasse par des pirates somaliens dans deux embarcations. Ils parviennent à prendre de la distance. Mais le lendemain, les pirates, dirigés par Muse, reviennent à bord d'un bateau plus rapide. Ils parviennent à monter à bord. Préparé à être pris en otage, Phillips conseille alors à son équipage de se cacher sur le navire.

**M**

20h55

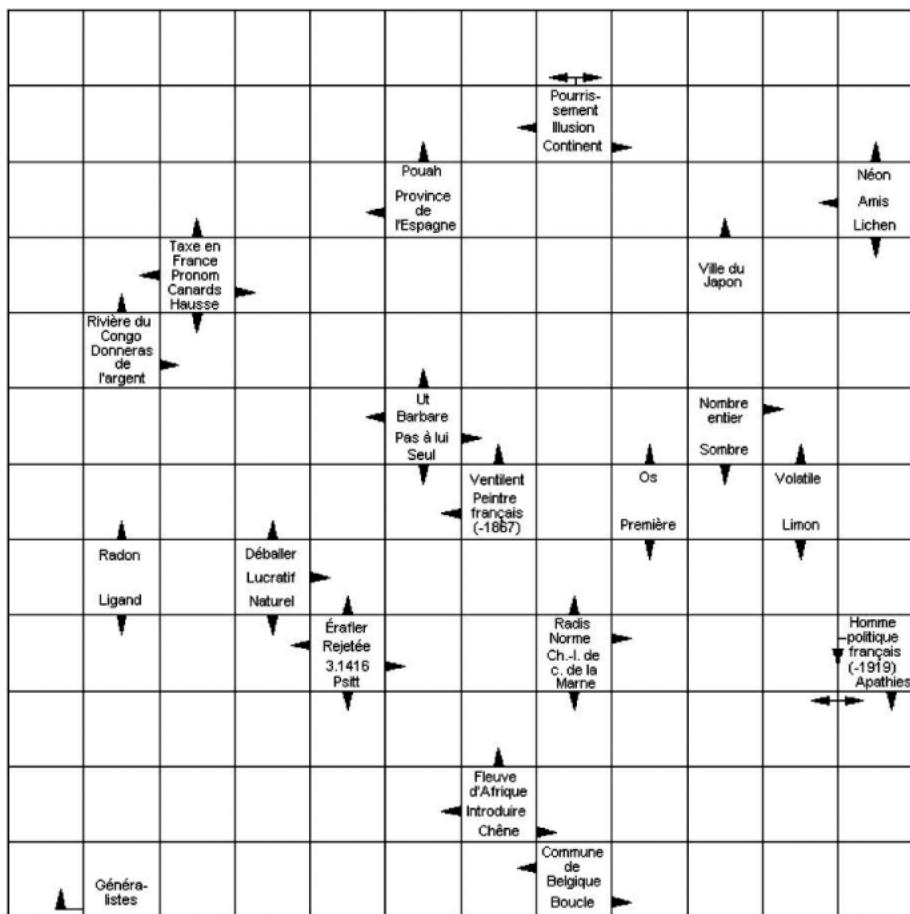
## NCIS : Los Angeles

## Résumé

Le NCIS enquête sur un massacre perpétré vingt ans auparavant au Pérou. Une jeune femme, mannequin professionnel, pourrait être une survivante de cette tuerie et se retrouve menacée par l'auteur des faits, un général. Marty et Kensi sont chargés de la surveiller, se faisant respectivement passer pour son chauffeur et son assistante. Kensi l'amène à rencontrer un procureur qui prépare une action en justice contre le militaire. La jeune femme intéressée aussi Marty, qui cherche à savoir s'il aurait sa chance comme mannequin. Parallèlement, Sam est irrité par le comportement de Callen...



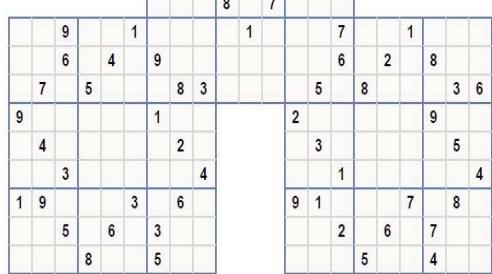
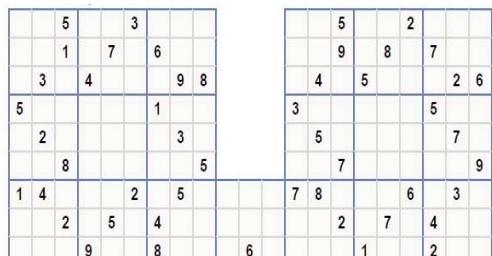
## Mots fléchés n°1177



## Samouraï-Sudoku n°1177

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1177

## ► Horizontalement:

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américaine d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hanguar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

## ► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thalium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

## 7 erreurs



## Citations

*“La vérité engendre la haine.”*

Proverbe allemand



## C'est arrivé un 9 janvier

- 1431 : début du procès de Jeanne d'Arc.
- 1792 : traité d'Iași (Guerre russo-turque de 1787-1792).
- 1878 : Humbert Ier devient roi d'Italie.
- 1905 (a.s.) : «Dimanche rouge» à Saint-Pétersbourg.
- 1909 : accord entre la France et l'Allemagne sur le Maroc
- 1932 : démission d'Aristide Briand.
- 1945 : début de la bataille de Luçon.
- 1987 : nouvelle constitution au Nicaragua.
- 1992 : naissance de la République des Serbes de Bosnie-et-Herzégovine.
- 2005 : victoire de Mahmoud Abbas à l'élection présidentielle palestinienne.

## Célébrations :

- Journée mondiale de la Corse.
- Panama : Jour des martyrs (es) commémore les martyrs en 1964 du mouvement de reconnaissance de la souveraineté de Panama sur la zone du canal.
- Philippines : Nazaréen noir (en), procession qui célèbre Jésus de Nazareth présenté sous forme d'une sculpture de Christ noir crucifié.
- République serbe de Bosnie (composante autonome de la Bosnie-Herzégovine) : Fête de la République, célèbre la création de la République serbe de Bosnie ou Republika Srpska, en 1992.

## JEUX OLYMPIQUES-2016 DE VOLLEY-BALL (QUALIFICATION/MESSIEURS): Bons débuts de l'Algérie face au Nigeria

La sélection algérienne de volley-ball messieurs a battu assez facilement son homologue du Nigeria 3-0, jeudi en soirée, en match comptant pour la 1re journée, groupe B, du tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016, organisé à Brazzaville du 7 au 14 janvier.



Le six algérien a remporté ses trois sets par 25-14, 25-21 et 25-16, et affronte le Cameroun, vainqueur du RD Congo 3-0 (25-21, 25-18 et 25-21).

Le match s'annonce déjà explosif, entre les deux équipes favorites du groupe B, pour passer aux demi-finales.

Les deux sélections

s'étaient rencontrées aux derniers jeux africains de Brazzaville en 2015, et la victoire est revenue aux Algérie 3-1 (29-27, 27-25, 24-26 et 25-21).

De son côté, la Tunisie, une des équipes favorites pour jouer le titre, défiera l'Egypte dans le groupe A.

Jeudi, la Tunisie avait

battu le Congo (pays hôte) par 3-0 (25-22, 25-17 et 25-21), alors que l'Egypte était exempte de la 1re journée.

A l'issue des trois journées au programme du tournoi, les deux premiers de chaque groupe animeront les demi-finales, lundi 11 janvier, alors que la finale aura

lieu le lendemain (mardi 12 janvier).

Seul le vainqueur du tournoi sera qualifié d'office aux JO de Rio, alors que les 2e et 3e au classement final auront une seconde chance, à l'occasion du tournoi intercontinental, prévu fin mai 2016 au Japon.

## La Tunisie bat le Congo 3-0

La sélection tunisienne de volley-ball messieurs a battu jeudi son homologue congolais 3 sets à (25-22, 25-17, 25-21), en match comptant pour la 1re journée dans le groupe A, du tournoi qualificatif pour les Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016, orga-

nisé à Brazzaville du 7 au 14 janvier.

Le six tunisien affrontera samedi son homologue égyptien (exempt de la 1re journée), deux équipes favorites pour animer la finale du tournoi.

Dans le groupe B, le Cameroun a battu la RD

Congo 3-0 (25-21, 25-18 et 25-21), alors que le second match du groupe oppose l'Algérie au Nigeria. A l'issue des trois journées au programme du tournoi, les deux premiers de chaque groupe animeront les demi-finales, lundi 11 janvier, alors que la finale aura

lieu le lendemain (mardi 12 janvier). Seul le vainqueur du tournoi sera qualifié d'office aux JO de Rio, alors que les 2e et 3e au classement final auront une seconde chance, à l'occasion du tournoi intercontinental, prévu fin mai prochain au Japon.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOILE (SPÉCIALITÉ 470): Deux Algériens en course pour un billet aux JO-2016

Les véliphilistes algériens Hakim Djoulah et Samir Kassouri prendront part au championnat d'Afrique de voile, spécialité 470, prévu du 11 au 18 janvier au Cap (Afrique du Sud), a-t-on appris jeudi de la Fédération algérienne de la discipline (FAV).

Cette compétition sera une occasion pour les athlètes algériens de tenter de dérocher une quatrième qualification aux Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro, sachant que seul le champion d'Afrique ira au Brésil.

La sélection algérienne de voile

a déjà composté trois billets pour les JO-2016 lors des championnats d'Afrique qui s'étaient déroulés du 4 au 11 décembre 2015 à Alger. Il s'agit d'Imane Chérif Saïraoui (Laser Radial), Katia Belabbès (RSX) et Hamza Bouras (RSX).

### Sudoku N°1176

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 2 | 1 | 9 | 3 | 6 | 7 | 5 | 4 |
| 4 | 7 | 6 | 8 | 2 | 5 | 9 | 3 | 1 |
| 5 | 9 | 3 | 4 | 7 | 1 | 6 | 2 | 8 |
| 7 | 8 | 4 | 6 | 9 | 2 | 5 | 1 | 3 |
| 2 | 3 | 9 | 1 | 5 | 7 | 8 | 4 | 6 |
| 6 | 1 | 5 | 3 | 4 | 8 | 2 | 9 | 7 |
| 9 | 4 | 7 | 2 | 6 | 3 | 1 | 8 | 5 |
| 1 | 6 | 2 | 5 | 8 | 4 | 3 | 7 | 9 |
| 3 | 8 | 7 | 1 | 9 | 4 | 6 | 2 | 1 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 4 | 5 | 3 | 6 | 8 | 2 | 7 | 1 |
| 7 | 8 | 6 | 2 | 4 | 1 | 9 | 3 | 5 |
| 2 | 1 | 3 | 7 | 5 | 9 | 4 | 6 | 8 |
| 4 | 9 | 2 | 1 | 8 | 6 | 7 | 5 | 3 |
| 3 | 6 | 8 | 6 | 7 | 2 | 1 | 4 | 9 |
| 5 | 7 | 1 | 4 | 9 | 3 | 6 | 8 | 2 |
| 6 | 3 | 7 | 9 | 1 | 5 | 8 | 2 | 4 |
| 8 | 6 | 5 | 2 | 3 | 7 | 4 | 9 | 1 |
| 7 | 9 | 8 | 6 | 9 | 5 | 2 | 4 | 3 |

### Mots Croisés N°1176

HENRICHENMOT  
ABOULIEAREU  
BESTIALESAM  
IN■O■■INSANE  
LIESSE■VENTS  
IENISSEI■SIC  
TR■D■THERESE  
ASPET■OUL■EN  
T■I■IONS■ARC  
INSPECTEUR■E  
OISON■E■RML■  
N■EUSKERIENS

### Mots Fléchés N°1176

HORTICULTURE ■ PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■ ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE RAIRE■ELEVES

Des judokas de 40 pays dont l'Algérie prendront part à l'Open international de la ville de Tunis, prévu les 16 et 17 janvier au Palais des Sports d'El Menzah, a annoncé la Fédération tunisienne de judo (FTJ).

L'Open international de Tunis est une bonne étape de préparation pour les judokas africains en vue des prochaines échéances, notamment les championnats d'Afrique qui auront lieu à Tunis les 8 et 9 avril 2016 ainsi que les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.

Les judokas algériens Zourdani, Benamadi, Bouyakoub et Tayeb devront faire l'impassé sur l'Open de Tunis, du fait qu'ils seront encore en stage bloqué en Ouzbékistan (4-16 janvier).

Mais l'Algérie sera quand même représentée par une sélection messieurs en Tunisie, selon la Fédération algérienne de judo.

APS

## CHAMPIONNAT D'HIVER DE NATATION (CADETS-JUNIORS-2<sup>E</sup> JOURNÉE):

### Les nageurs du GS Pétroliers imposent leur suprématie

Les nageurs du GS Pétroliers ont dominé les épreuves de la deuxième journée du championnat d'Algérie d'hiver (cadets-juniors) en petit bassin, disputée jeudi, en remportant quatre médailles d'or.

Après deux journées de compétition le GS Pétroliers compte 13 titres au total, devant le NR Dely Brahim et l'USM Alger avec 3 titres, alors que le SA Bab Ezzouar est troisième avec deux médailles d'or.

Cette deuxième journée de compétition a été marquée par la performance du nageur Ramzi Chouchar (NR Dely Brahim) qui a battu le record d'Algérie du 1500 m nage libre juniors, avec un temps (15:37:55) améliorant de 8 secondes l'ancien record qui avait été réalisé en 2012 par Zakaria Medjoudj (Ain Turk).

Outre le record d'Algérie de Chouchar, cette journée a aussi vu la domination des nageuses du GS Pétroliers dans les deux catégories (cadets et juniors).

En juniors Rania Nefsi a brillé avec un deuxième titre de championne d'Algérie sur 400 m nage libre, de même que sa jeune coéquipière en cadette Mejda Chebaraka qui a ajouté une troisième médaille d'or à son palmarès après les deux remportées mercredi.

Chez les messieurs, la compétition a été plus équilibrée avec deux titres pour le GS Pétroliers (200 m et 1500 m nage libre cadets), et deux pour le NR Dely Brahim (200 m et 1500 m nage libre juniors).

Les deux dernières courses de la journée à savoir la spécialité 50m dos ont été remportées par Abderraouf Larbaoui (USM Alger) en cadet, et Mourad Galmed (SNEB) chez les juniors.

Le directeur des équipes nationales (DEN), Abdelkader Kaouah, a estimé que le niveau de la compétition est «appréciable», relevant qu'il y a beaucoup de concurrence entre les nageurs de la nouvelle génération.

«En ce début de saison c'est à dire la phase hivernale qui se déroule en petit bassin, les athlètes ont réalisé de belles performances notamment le record d'Algérie de Chouchar sur 1500 m», a déclaré Kaouah à l'APS.

«L'état de forme de nos nageurs avant le début des compétitions Open prévus début mars, nous laisse présager de bons résultats pour les prochaines échéances internationales», a ajouté le DEN.

Le championnat d'Algérie d'hiver de natation en petit bassin des jeunes catégories (cadets-juniors), qui se déroule du 6 au 9 janvier 2016 à la piscine de Bab Ezzouar (Alger), enregistre la participation de 165 nageurs (45 dames et 120 messieurs), représentant 33 clubs.

La troisième journée de compétition est prévue vendredi avec le déroulement des séries dans la matinée et les finales à partir de 17h00.

## OPEN INTERNATIONAL DE TUNIS: Des judokas de 40 pays attendus les 16 et 17 janvier (organisateur)

Des judokas de 40 pays dont l'Algérie prendront part à l'Open international de la ville de Tunis, prévu les 16 et 17 janvier au Palais des Sports d'El Menzah, a annoncé la Fédération tunisienne de judo (FTJ).

L'Open international de Tunis est une bonne étape de préparation pour les judokas africains en vue des prochaines échéances, notamment les championnats d'Afrique qui auront lieu à Tunis les 8 et 9 avril 2016 ainsi que les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.

Les judokas algériens Zourdani, Benamadi, Bouyakoub et Tayeb devront faire l'impassé sur l'Open de Tunis, du fait qu'ils seront encore en stage bloqué en Ouzbékistan (4-16 janvier).

Mais l'Algérie sera quand même représentée par une sélection messieurs en Tunisie, selon la Fédération algérienne de judo.

## 16<sup>ES</sup> DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE : L'ES Sétif et le NA Hussein-Dey en difficulté à domicile

L'Entente de Sétif, champion d'Algérie en titre et le NA Hussein Dey auront beaucoup de difficultés à se qualifier aux huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie en accueillant cet après midi, respectivement, le CR Belouizdad et la JS Saoura pour le compte logique des 16<sup>es</sup> de finale de cette prestigieuse compétition.

Saïd Ben

D'ailleurs la rencontre ESS-CRB est considérée par les spécialistes comme une « finale avant la lettre » car opposant deux équipes de la Ligue 1 Mobilis, d'une part et d'autre part et surtout parce qu'elle oppose deux spécialistes de cette coupe d'Algérie. Si le CRB comptabilise 6 trophées, l'ES Sétif en compte deux de plus. Quant à la dernière confrontation en Coupe d'Algérie entre ces deux clubs, elle s'est soldée par la victoire de l'ES Sétif (2-1) lors de la finale de cette prestigieuse compétition en 2012.

Les deux formations ont profité de la trêve pour le mercato d'hier pour bien se préparer et donc bien préparer leur entrée en la matière après une harassante phase aller du championnat.

Les deux coachs, Alain Geiger, côté, Sétif et Alain Michel, côté CRB, n'ont vraiment pas besoin de motiver leur joueur pour ce choc, mais ils les ont bien averti qu'il faudrait une concentration totale durant toute la partie pour tenter d'arracher ce billet.

Les joueurs des deux équipes sont d'ailleurs conscients que le match est difficile, mais dans les deux camps on parle de faire des efforts supplémentaires pour gagner et donc se qualifier. Benlamri, côté Sétif, dira que « le match s'annonce difficile, mais on fera tout pour ne pas décevoir nos supporters ».

Quant au Maroc, côté CRB, il dira simplement que « la rencontre sera âprement disputée, mais on croit bien en nos chances et on est bien capables de se qualifier à Sétif ». Le match est donc bien lancé et que le plus réaliste l'emporte et se qualifie aux huitièmes de finale. D'autre part, au stade du 20 Août à Alger, le NA Hussein Dey sera à l'épreuve de la coriace équipe de la JS Saoura qui veut bien revenir à Béchar avec la qualification en poche. Les Sang et Or seront d'ailleurs amoindris par deux absences de taille : Allag et Benayad. D'ailleurs Bouzidi le coach se retrouve uniquement avec 15 joueurs seniors. C'est dire combien serait difficile sa tâche face à la Saoura dont le coach pourrait copier sur le retour de Amri et Sebie.

Les gars de Béchar révèlent vraiment d'une qualification aux huitièmes de finales et c'est ce qui donne plus d'attraction à ce match entre équipes de l'élite.

De son côté, le tenant du trophée le MOB, qui s'est qualifié aux dépens du MC Oran (2-1), devra donc ne pas sous-estimer la formation de la JSD Jijel (division nationale amateur).

Donc, le tenant du trophée le MOB, qui s'est qualifié aux dépens du MC Oran (2-1), devra donc ne pas sous-estimer la formation de la JSD Jijel (division nationale amateur). Pour sa part, le finaliste malheureux de la précédente édition, le RC Arbaâ, lanterne rouge du championnat, à l'occasion de s'offrir un bol d'air en accueillant l'équipe de l'USB Tis-

semsilt, même si le facteur surprise n'est pas à écarter. Enfin, Oued Smar et Ain Defla, les deux cendrillons de ce tour qui évoluent en Régionale, veulent aussi poursuivre leur aventure dans cette coupe d'Algérie. Le R.A. Ain Defla détiendra Ouled Djellal alors que Oued Amar se mesurera à Tadjenat. Et ironie du sort les deux formations jouent à domicile...

### Programme d'aujourd'hui :

|                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <b>14h30 :</b>                     |                                  |
| <b>Ain Defla-A :</b>               | R.A.Ain Defla- CRB Ouled Djellal |
| <b>OPOW-11 Décembre 1960 :</b>     | HB.Cheghoum Laid- E.Collo        |
| <b>Habib-Bouakeul (Oran) :</b>     | ASM Oran- ARB Ghrib              |
| <b>Demene Debhib-Ain M'lila :</b>  | ASAM Ain M'lila- ASB Maghnia     |
| <b>Abderrahim (Tareq) :</b>        | ESB Dahmouni- RC Relizane        |
| <b>El Novembre (Mohammadia) :</b>  | EC Oued Smar- DRB Tadjenat       |
| <b>OPOW (Ouargla) :</b>            | CR Béni Thour- Paradou AC        |
| <b>OPOW (Tebessa) :</b>            | US Tebessa- USM Blida            |
| <b>Larbaa :</b>                    | RC Arbaâ- USB Tissemsilt         |
| <b>16h00 :</b>                     |                                  |
| <b>20 Août (Alger) :</b>           | NA Hussein Dey- JS Saoura        |
| <b>Unité maghrébine (Béjaia) :</b> | MO Béjaia- JSD Jijel             |
| <b>8 mai 45 (Sétif) :</b>          | ES Sétif- CR Belouizdad          |

## CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE :

### Boumechra entame les entraînements avec

#### Al-Raed

Le milieu offensif algérien Salim Boumechra a effectué jeudi soir sa première séance d'entraînement avec Al-Raed, pensionnaire du championnat de première division saoudienne de football, où il devrait s'engager dans les prochaines heures pour une durée de six mois.

Boumechra engagé par la JS Kabylie l'été dernier, a vu son contrat avec ce club de Ligue 1 algérienne résilié au milieu de la semaine pour « insuffisance technique ».

Il s'est envolé mercredi à Ryadh pour s'engager avec Al-Raed qu'avait entraîné l'Algérien Abdelkader Am-

rani en début de saison.

Le joueur de 33 ans formé à l'ASM Oran (L 1, Algérie) avait également porté les couleurs d'autres clubs notamment de l'USM El Harrach et du MC Alger, deux pensionnaires de l'élite algérienne.

Al-Raed occupe la 13e place (1er relégable) au classement du championnat après 13 journées de compétition.

Boumechra est le deuxième joueur de la Ligue 1 à rejoindre le championnat saoudien à l'occasion du mercato d'hiver après Mohamed Benyettou qui a quitté l'ES Sétif pour Al-Shabab.



## USM Alger-NA Hussein-Dey se jouera le jeudi 14 janvier à 18h00

Le derby algérois entre l'USM Alger et le NA Hussein-Dey comptant pour la 16e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis se déroulera le jeudi 14 janvier à 18h00 au lieu de 16h00 au stade 5-Juillet (Alger), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Initialement prévue au stade Omar-Hamadi (Bologhine), cette rencontre a été finalement programmée au stade 5-Juillet suite à la demande formulée par la direction de l'USM Alger, avait précisé récemment le président de la LFP Mahfoud Kerbadj.

Leader incontesté du championnat à l'issue de la phase aller, l'USM Alger compte dix (10) points d'avance sur son poursuivant direct le CR Belouizdad et 12 sur le 3e, le MC Alger.

Le NA Hussein-Dey a bouclé, lui, la phase aller de Ligue 1 à la 10e place (19 pts).

## LIGUE 2 MOBILIS JSM BÉJAÏA : Dehouche quatrième et dernière recrue hivernale

Le milieu défensif du MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football) Nassim Dehouche s'est engagé pour un contrat de 18 mois avec la JSM Béjaïa (Ligue 2) devenant ainsi la quatrième et dernière recrue hivernale, a annoncé jeudi soir le club de la Soummam sur son site officiel.



La JSMB, qui aspire à retrouver l'élite du football national, a engagé auparavant le milieu offensif Mourad Zerrouki (ex-CABB Arreridj), l'attaquant Hicham Benmeghit (ex-RC Relizane) et le défenseur Messaoud Doumi (ex-NC Magra).

La JSMB a été autorisée à engager de nouveaux joueurs lors du mercato d'hiver après avoir réglé ses litiges financiers avec d'anciens joueurs.

Suivi à une demande formulée par la direction, le club a bénéficié d'une licence supplémentaire après à la grave blessure de son joueur Dif Abdelhamid, forfait pour le reste de la saison.

La formation bâjaouie, dirigée par l'entraîneur Said Hammouche, a terminé la phase aller à la deuxième place avec 26 points, en compagnie du CA Batna, à deux longueurs du leader l'USM Bel-Abbès.

Le club, en stage actuellement à Alger, s'est fait éliminer en 32es de finale de la Coupe d'Algérie face à l'EC Oued Smar (0-2).

## USM BEL ABBÈS : Un joueur de 3<sup>e</sup> division portugaise et Lamali (ex-JS Saoura) engagés

Walid Hanifi, un joueur évoluant en troisième division portugaise de football, a réussi ses essais avec l'USM Bel-Abbès, leader de la Ligue deux algérienne de football, et signé un contrat de 18 mois au profit de cette formation, a appris l'APS hier auprès de la direction de cette dernière.

Hanifi, un attaquant de métier, a entamé samedi dernier l'entraînement avec la formation de la "Mekerra" et s'est notamment illustré lors du match amical gagné par l'USMBA contre l'ASM Oran (3-2), au milieu de la semaine en marquant un doublé.

Outre Hanifi, le club de l'Ouest algérien a également enregistré l'arrivée de Mohamed Amine Lamali, l'ex-joueur de la JS Saoura (Ligue 1, Algérie) qui a lui aussi signé un bail de 18 mois.

Mardi passé, l'USMBA a engagé l'ex-milieu du MO Béjaïa (Ligue 1, Algérie), Abou Kacem Hadji.

L'USMBA est drivée depuis samedi passé par Abdelkrim Benyelles après son départ du RC Relizane (Ligue 1, Algérie). Il a succédé au Tunisien Mouaz Bouakkaz.

APS

## Montpellier et Saint Etienne se disputent l'Algérien Benguit (Paradou AC)

Montpellier HSC et l'AS Saint Etienne, deux clubs de Ligue 1 française de football, seraient sur les traces de l'international olympique algérien, Abderraouf Benguit, indique la presse locale.

L'ASSE aurait coché le nom de Benguit, le latéral droit du Paradou AC (Ligue 2 algérienne), mais le joueur est convoité également par Montpellier, affirme RMC.

Mieux, Montpellier est bien parti pour devancer les Stéphanois et serait en passe de faire une offre, estime la même source, ajoutant qu'un contrat pour la saison prochaine pourrait ainsi être proposé au joueur afin de rejoindre l'Hérault l'été prochain après les Jeux Olympiques.

A l'instar d'autres joueurs des U23, Benguit (19 ans) s'est distingué lors de la CAN-2015 déroulée au Sénégal et qui a vu l'Algérie composer son billet pour les Jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro.

## CHAMPIONNAT PORTUGAIS/FC PORTO : L'entraîneur Julen Lopetegui limogé

L'entraîneur espagnol du FC Porto (division 1 portugaise de football) Julen Lopetegui a été démis de ses fonctions, a affirmé le club hier dans un communiqué.

«La direction a décidé de remplacer l'équipe technique dirigée par Julen Lopetegui», a annoncé le club du nord du Portugal, précisant être en train de négocier avec l'entraîneur les termes de son départ.

Julen Lopetegui, 49 ans, avait signé en mai 2014 au FC Porto, initialement pour trois ans.

Mais les critiques des supporteurs se faisaient de plus en plus vives, alors que le club n'a pas remporté le moindre trophée la saison dernière et a été éliminé en phase de poules de la Ligue des champions en décembre.

Le FC Porto, où évolue le milieu international algérien Yacine Brahimi pointe à la troisième place en championnat, après une défaite le 2 janvier contre le Sporting (2-0), l'un de ses grands rivaux lisboètes, et un nul mercredi à domicile contre le Rio Ave (1-1).

Lopetegui, ancien gardien de but du FC Barcelone et du Real Madrid, a débuté sa carrière d'entraîneur en 2003 au Rayo Vallecano (Liga espagnole).

## Crystal Palace prêt à mettre 30 millions d'euros pour Slimani

Le club anglais de Premier league Crystal Palace serait prêt à mettre 30 millions d'euros pour bénéficier des services de l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football), rapportait hier le quotidien sportif sunnitan A Bola.

Le club anglais pourrait proposer une offre de 30 millions d'euros, montant de la clause libératoire exigée par le Sporting pour céder Slimani, lié au club jusqu'en 2020.

Décisif sous les couleurs du Sporting avec 12 réalisations en 15 rencontres de «Liga Nos» cette saison, Islam Slimani (27 ans) devrait quitter le Portugal dès l'été prochain.

Lors de sa première saison sous les couleurs de Sporting Lisbonne qu'il avait rejoint en août 2013 en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1, Algérie), Slimani avait également marqué 8 buts en 26 matches au cours de la saison 2013-2014.

L'avant-centre de 27 ans, en nette progression depuis son arrivée au Portugal, ambitionne d'atteindre la barre de 15 buts en championnat cette saison, selon ses déclarations à la presse.

Il est bien parti pour atteindre son objectif et le dépasser même, estiment les observateurs, du moment qu'il est à sa 12e réalisation en seulement 15 rencontres jouées.

APS

## Djabou à l'ES Sétif pour deux ans et demi

L'international algérien Abdelmoumen Djabou qui vient de résilier à l'amiable son contrat avec le Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football) a annoncé jeudi qu'il a signé pour deux ans et demi avec son ancien club l'ES Sétif avec lequel il a entamé hier les entraînements.

«Je quitte le Club Africain pour des considérations familiales.

Je retourne à mon ancien club l'ES Sétif, une grande équipe habituée à jouer les titres en Algérie et sur le continent africain.

Je retourne à Sétif avec l'objectif de revenir plus fort», a déclaré Djabou à la radio tunisienne Shems FM.

D'autre part, le milieu de terrain algérien a tenu à remercier le président du Club Africain Slim Riahi pour sa «compréhension» quant à sa décision de retourner en Algérie.

«Je remercie le président pour sa compréhension.

Je quitte le Club Africain parce que ma mère est malade et a besoin que je sois à ses côtés.

J'ai vécu trois belles saisons avec les clubs.

Je leur souhaite beaucoup de réussite et bonne chance pour la suite de la saison», a-t-il ajouté.

Les dirigeants sétiens ont fini, jeudi après-midi, par trouver un accord avec le président du Club Africain, Slim Riahi, qui a libéré Djabou au profit de son club formateur après deux jours de négociations.

Djabou, absent des terrains depuis



mai 2015, avait renouvelé, il y a deux mois, son contrat avec le Club Africain, qui court désormais jusqu'en 2017.

Le joueur avait rejoint le champion de Tunisie en titre en 2012 pour un bail de deux saisons.

Djabou (29 ans) avait repris en novembre dernier les entraînements avec le Club Africain après une absence de sept mois à cause d'une blessure au genou. Il

avait été opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés.

Il avait disputé la saison dernière 18 matchs en championnat et marqué 8 buts, contribuant grandement au titre de champion remporté par les Clubistes. Il n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, disputée en Guinée équatoriale, où il n'avait joué aucun match.

## Amokrane et Amada (ES Sétif) dans le viseur du Club Africain

Les deux joueurs de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) l'international olympique Abdelhakim Amokrane et le Malgache Ibrahim Amada intéressent le Club Africain (Ligue 1/Tunisie) en vue d'un éventuel transfert cet hiver, rapporte vendredi la radio tunisienne Shems FM.

Le champion de Tunisie en titre a l'intention de faire appel aux services de ces deux joueurs et cela suite à un accord

conclu avec le président de l'ESS Hacen Hamar. Les deux parties qui ont officiellement jeudi le transfert du milieu international algérien Abdelmoumen Djabou à l'Entente, ont convenu dans le cadre de cette transaction du départ d'Amokrane et Amada chez le club tunisien, précise la même source.

Outre Djabou, le club sétiens est intéressé également par le défenseur interna-

tional Hicham Belkaroui, qui avait rejoint le Club Africain en 2014. Djabou qui vient de résilier à l'amiable son contrat avec le Club Africain devait signer hier un contrat de deux ans et demi avec l'ESS.

Le club des Hauts-Plateaux a enregistré le départ de plusieurs joueurs cet hiver dont l'attaquant Mohamed Benyettou qui s'est engagé pour un bail de deux ans avec Al-Shabab (division 1 saoudienne).

## Brahimi, Bounedjah et Meftah dans l'équipe type africaine de 2015 (CAF)

Les joueurs algériens, Yacine Brahimi, Baghdad Bounedjah et Rabie Meftah ont été élus dans l'équipe type africaine de l'année 2015, alors que Zineddine Ferhat a été mentionné remplaçant, dans le sondage de la Confédération africaine de football (CAF).

Brahimi, le meneur de jeu du FC Porto (Portugal), avait été meilleur joueur africain espoir de l'édition précédente, alors que Bounedjah a été nommé pour le titre de meilleur joueur exerçant dans le continent africain de l'année 2015 grâce à son parcours avec l'Etoile du Sahel (Tunisie) en Coupe de la Confédération où ils se sont adjugés le trophée. Pour leur part, Meftah

et Ferhat ont été récompensés pour les formidables résultats de leur équipe, l'USM Alger, finaliste malheureuse de la Ligue des champions d'Afrique.

Le prix du meilleur joueur africain est revenu à Pierre-Emerick Aubameyang, buteur gabonais de Dortmund (Allemagne), détrônant Yaya Touré, lauréat des quatre précédentes éditions et capitaine de la Côte d'Ivoire championne d'Afrique l'année dernière.

Du côté des entraîneurs, c'est le Français Hervé Renard qui a été élu après son deuxième titre de champion d'Afrique (Zambie 2012 et donc Côte d'Ivoire 2015).

Captaine du Gabon, Aubameyang (26

ans) n'a pas vraiment pu se mettre en valeur en sélection nationale, avec une élimination dès le premier tour de la CAN-2015. Révélé à Saint-Etienne (France) entre 2011 et 2013, il a étonné avec Dortmund, en inscrivant 16 buts dans le Championnat d'Allemagne la saison dernière et déjà 18 à mi-saison en 2015-2016.

Toutes compétitions confondues, «Auba», comme on le surnomme en Allemagne, en est même à 27 buts en 27 matches, soit un niveau statistique propre à susciter les convoitises des plus grands clubs européens.

La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée jeudi soir à Abuja.

## COUPE DE GRÈCE (1/8E DE FINALE-ALLER) :

### Abeid buteur face à PAS Giannina

Le milieu international algérien, Mehdi Abeid, a contribué à la victoire de son équipe Panathinaikos en déplacement jeudi face à PAS Giannina (2-1), en match comptant pour les 1/8es de finale (aller) de la Coupe de Grèce.

Mené jusqu'à la 74e minute du jeu, Abeid reprend un ballon repoussé par le gardien de but adverse après un tir puisant de Petric.

Trois minutes plus tard le même Petric double la mise pour permettre au «Pana» de reprendre l'avantage (2-1) avant la seconde manche prévue à Athènes le 14 janvier.

Il s'agit du troisième but pour Abeid en deux matchs, après le doublé inscrit en

championnat lundi face à Panetolikos (4-2) dans le cadre de la 16e journée.

Abeid porte à quatre son capital but avec Panathinaikos qu'il a retrouvé l'été passé après une saison passée à Newcastle (Premier League anglaise) où il n'a été que très rarement utilisé.

Le milieu défensif de 23 ans avait inscrit 9 buts en 32 matchs joués avec Panathinaikos lorsqu'il a été prêté à ce club par Newcastle au cours de l'exercice 2013-2014.

Le Panathinaikos occupe la troisième place au classement avec 28 points, à 20 longueurs du leader Olympiakos, et de deux du dauphin AEK Athènes.



## PORTO S'OFFRE UN NOUVEL ATTAQUANT !

Alors qu'Aboubakar est annoncé du côté de Leicester, les dirigeants du FC Porto se sont déjà offerts les services d'un nouvel attaquant. En effet, c'est l'attaquant sud-coréen du Vitoria Setubal, Hyun-Jun Suk, qui débarque comme l'indique O Jogo, contre 3 millions d'euros. Suk est le troisième meilleur buteur de la Liga NOS avec 9 buts.



## MANCHESTER UTD : UNE TENTATIVE POUR LUKAKU ?

*En difficulté cette saison, notamment sur le plan offensif, Manchester United envisage de recruter un attaquant de classe mondiale cet hiver. C'est pourquoi les noms de Gareth Bale (26 ans, Real Madrid) et d'Harry Kane (22 ans, Tottenham) circulent de nouveau. Tout comme celui de Romelu Lukaku (22 ans, 20 matchs et 15 buts en Premier League cette saison).*

D'après le *Daily Mirror*, MU préparerait une offre de plus de 50 millions d'euros pour l'avant-centre d'Everton. Mais là encore, les dirigeants mancuniens peuvent s'attendre à un refus dans la mesure où l'on imagine mal les Toffees lâcher leur meilleur buteur en plein milieu de la saison.

## Zidane aurait pris sa décision ISCO intransférable

Selon les informations du média proche du Real Madrid, Zinedine Zidane serait prêt à donner plus de temps de jeu à Isco pour éviter un transfert de l'international espagnol. Le technicien français jugerait son joueur intransférable et ce malgré l'in-

térêt de Manchester City et de la Juventus Turin. Mieux le joueur de 23 ans aurait repris espoir depuis le limogeage de Rafael Benitez.

Toujours selon le quotidien ibérique, Isco serait l'un des responsables de la décision de Florentino Pérez de se séparer de Rafael Benitez. Sergio Ramos, Cristiano Ronaldo, Jesé Rodriguez, James Rodríguez, Karim Benzema auraient également joué un rôle sur le départ précipité du technicien espagnol.



## Oscar dément la bagarre avec Diego Costa

L'entraînement de jeudi du côté de Chelsea a-t-il été marqué par une altercation entre les deux Brésiliens Oscar et Diego Costa ? Accusé d'avoir rudement taclé l'international espagnol, le milieu offensif a tenu à démentir l'information quelques heures plus tard.

"Pour ceux qui parlent d'une bagarre entre Diego Costa et moi, ils mentent. Il est l'un de mes meilleurs amis et on ne s'est jamais battu", a lancé l'Auri-verde de 24 ans sur Twitter.

Selon le *Daily Telegraph*, l'avant-centre, taclé à hauteur du genou, s'est soudainement emporté et les autres joueurs ont dû intervenir afin d'éviter que la situation ne s'envenime.

## DEL PIERO BIENTÔT NOMMÉ DIRIGEANT ?

Alors qu'il a récemment mis un terme à sa carrière de joueur en Inde (au Delhi Dynamos), Alessandro Del Piero (41 ans) pourrait rapidement se convertir ! Selon Marca, l'ancienne légende de la Juventus Turin devrait être prochainement directeur sportif du Real Majorque (deuxième division espagnole) après que le club ait été racheté par des investisseurs américains. Sa proximité avec le basketteur Steve Nash, ambassadeur de ce projet de rachat en Espagne, serait à l'origine de cette probable arrivée de Del Piero en tant que dirigeant.

## MATTHÄUS TACLE GUARDIOLA L'HYPOCRITE

Parfois critiqué pour son style de jeu, dépeint comme une possession du ballon stérile, l'entraîneur du Bayern Munich, Pep Guardiola, l'est plus rarement sur sa méthode de management. Jusqu'à ce que Lothar Matthäus passe par là.

"Je ne vais pas tourner autour du pot, il n'y a jamais eu un amour véritable entre Pep Guardiola et les joueurs. Ces phrases comme 'super, super', et toutes ces accolades étaient principalement pour le spectacle", a dénoncé l'ancienne gloire du Bayern dans les colonnes du quotidien *El Mundo Deportivo*. Matthäus a poursuivi, exemplaire à l'appui. "Mario Götze a besoin d'un entraîneur qui l'embrasse comme Jürgen Klopp à l'époque, mais qui le fait de façon vraiment sincère, tacle-t-il.

C'est la même chose pour Franck Ribéry, qui a également eu ses avantages et ses inconvénients avec Guardiola".



## LIBYE

### L'Algérie condamne avec "la plus grande vigueur" l'attentat de Zliten (MAE)



L'Algérie a condamné avec "la plus grande vigueur" l'attentat terroriste qui a visé hier les unités de la police nationale libyenne, à Zliten, causant des dizaines de victimes, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cet attentat "confirme la dérive sécuritaire qui menace ce pays en l'absence d'institutions crédibles et représentatives, aggravant ainsi le chaos qui profite au seul terrorisme", relève la même source.

A cet égard, l'Algérie "réitère son appel pressant à tous les Libyens en vue de transcender leurs divergences et de faire prévaloir les intérêts suprêmes de leur pays par une adhésion totale à l'Accord politique et à se joindre, pour ceux qui ne l'ont pas fait, au processus politique conduit par les Nations unies pour permettre à la Libye le recouvrement définitif de la paix, de la sécurité et de la stabilité".

L'Algérie "rappelle l'urgence et impérieuse nécessité de mise en place d'un gouvernement d'union nationale, seul à même de préserver l'unité, l'intégrité territoriale de la Libye, sa souveraineté et la cohésion de son peuple, et pouvoir, de ce fait, relever collectivement les défis de la lutte contre le terrorisme, de la construction de l'Etat et de ses institutions et de la prise en charge des besoins socio-économiques de la population de ce pays frère et voisin", ajoute le communiqué.

L'Algérie exprime, en cette circonstance, "ses condoléances au peuple libyen et aux familles des victimes et se déclare profondément solidaire de la Libye devant cette nouvelle épreuve", conclut la même source.

## ATTAQUE CONTRE LE COMMISSARIAT DU 18<sup>E</sup> À PARIS : La piste terroriste retenue, l'assaillant identifié

**La piste terroriste a été retenue dans l'enquête sur l'attaque, jeudi par un homme armé d'un couteau, du commissariat du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, abattu par des policiers.**

L'assaillant, né en 1995 à Casablanca (Maroc), est connu des services de police pour une «affaire de vol en réunion», en 2013 dans le sud de la France, ont indiqué des sources proches de l'enquête.

Les empreintes digitales du voleur de 2013, entrées dans le Fichier automatisé des empreintes digitales (FAED), correspondent, selon les mêmes sources, à celles de l'homme abattu par des policiers. Le Parquet antiterroriste, qui a été saisi par l'affaire, a indiqué dans un communiqué que les enquêteurs ont découvert sur l'homme abattu un téléphone portable et un papier sur lequel figurent le drapeau de Daech (organisation terroriste auto-proclamée l'Etat islamique) et une revendication manuscrite non équivoque en langue arabe». Des sources proches de l'enquête, citées par l'AFP, ont précisé que le bout de papier en sa possession «mentionnait qu'il fait allégeance à Daech» et qu'il voulait «se venger» contre les attaques en



Syrie. Cette attaque avortée s'est passée au moment où le président François Hollande a rappelé, devant les forces de sécurité, à la préfecture de police de Paris, que toute agression d'un policier, d'un gendarme ou d'un sapeur-pompier n'était «pas seulement un acte de délinquance mais une atteinte à la République».

Au cours de la présentation de ses vœux à ces forces, il a souligné que «la gravité de la menace exige de porter encore plus haut notre engagement».

«Face à de tels adver-

saires, il est essentiel que

chaque service - police, gendarmerie, renseignement,

militaires - travaille en par-

faite concertation, dans la

plus grande transparence, et

qu'ils mettent en commun

toutes les informations dont

ils disposent», a-t-il recomman-

dé. Mercredi, dans une

interview à la chaîne d'infor-

mation BFMTV, le Premier

ministre, Manuel Valls, a souli-

gné que la menace terro-

riste contre la France était

«permanente».

Suite à cette tentative d'at-

taque avortée, une année

après l'attaque contre le journal

satirique *Charlie Hebdo*,

la peur a regagné les Français,

aussitôt informés par les mé-

dia, qui redoutent de nou-

velles attaques terroristes. Le

son strident des sirènes de

police, durant la matinée, a re-

plongé les Parisiens dans une

psychose déjà vécue lors des

attentats du 13 novembre der-

nier qui ont fait 130 morts.

Le quartier de la Goutte

d'Or a été vite bouclé, après les

coups de feu, par des poli-

ciers fortement armés. La cir-

cularisation a été interrompue

sur le boulevard Barbès et

deux lignes de métro ont été

suspendues. Les élèves de

deux écoles dans la rue ont été

confinés dans leurs établissem-

ents. Selon un sondage réa-

listé le 5 et 6 janvier pour la

chaîne BFMTV, diffusé mer-

credi, une majorité de Fran-

çais (53%) pense que le gou-

vernemment met en œuvre «tous

les moyens nécessaires» pour

lutter contre le terrorisme,

mais ils sont nombreux à

considérer que ces mesures

ne sont «pas efficaces».

## Après le déchirement à gauche, la question de la déchéance de nationalité provoque une tempête au sein du gouvernement

La proposition d'inscrire, dans la révision constitutionnelle, la déchéance de la nationalité au binationaux, condamnés pour terrorisme, a non seulement causé une déchirure au sein de la gauche, mais également provoqué une tempête au niveau du gouvernement après les signaux contradictoires envoyés par la ministre de la Justice, Christiane Taubira.

Venant parasiter l'image d'un gouvernement soudé autour des grandes questions, notamment après la décision ferme du président François Hollande, lors du Conseil des ministres, de maintenir cette disposition dans le projet de révision constitutionnelle, la ministre a réaffirmé jeudi sa conviction que la déchéance de nationalité n'est pas souhaitable pour les Français binationaux, critiquant une mesure à l'efficacité absolument dérisoire.

Je ne fais pas mystère du fait que oui, je pense que la déchéance de nationalité n'est pas souhaitable pour des Français binationaux parce que l'efficacité, je l'ai dit avant tout le monde (...) et le Premier ministre en a convenu sans difficulté, est absolument dérisoire», a-t-elle expliqué sur iTELE.

Plusieurs observateurs de la scène

politique française se sont demandé, après cette déclaration, comment la ministre, connue pour être proche des «frondeurs» de l'aile gauche de la majorité, va pouvoir défendre devant les députés le projet de réforme de la Constitution comprenant la déchéance de la nationalité, sur laquelle elle n'est pas d'accord. Une situation qui prend une allure infâme au sein d'un gouvernement, jugent-ils. A moins, expliquent-ils, que le Premier ministre, Manuel Valls, ne procède à un léger un remaniement ministériel avant un grand débat. A ce propos, Valls a indiqué, mercredi dernier, dans un entretien à BFMTV, qu'un remaniement de son gouvernement était toujours possible», probablement voulant lancer un dernier signal à sa ministre de la Justice.

Interrogé sur le sort de Christiane Taubira, il n'a pas directement répondu

: Christiane Taubira défend son projet,

qui est le sien», alors qu'elle persiste et

signe qu'elle y est opposée. Vendredi, la

droite ne s'est pas fait attendre en appela-

nt François Hollande à «trancher» le cas de Christiane Taubira.

«Cette crise gouvernementale, elle doit se trancher soit

par le fait que Mme Taubira retire ses

propos, ce que je n'imagine pas qu'elle pourrait faire, soit qu'elle quitte le gouvernement», a déclaré le président du Modem, François Bayrou. Je comprends qu'elle veuille s'accrocher à son poste de ministre, mais si elle considère que c'est un sujet important et qu'elle est en désaccord avec le président de la République, j'imagine qu'elle devrait avoir à cœur de respecter ses convictions et de quitter le gouvernement», a souligné pour sa part le président de l'UDI Jean-Christophe Lagarde. Pour les Républicains, Thierry Solère ironise en relevant qu'au sommet de l'Etat, personne ne croit à ce que le président de la République et le gouvernement mettent en œuvre cette disposition, alors que pour Luc Chatel, François Hollande doit mettre un terme à ce désordre». Même si le premier responsable du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, a tenté de minimiser l'affaire, de nombreux observateurs s'attendent à un changement de gouvernement dans les jours à venir pour que Valls le présente avec un véritable esprit d'équipe et éviter toute cacophonie.

## Sahara Occidental

### La situation des droits de l'Homme au Sahara occidental au centre d'un entretien entre Khadad et le Haut commissaire de l'ONU

La situation des droits de l'Homme au Sahara occidental a été au centre d'un entretien entre Mhammed Khadad, membre du Secrétariat national du Front Polisario et Zeïd Raad Al Hussein, Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme jeudi à Genève.

Les discussions ont porté sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental et l'action du haut commissariat à

cet égard dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité et conformément au statut juridique du territoire non-autonome du Sahara occidental, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Les visites de missions techniques du haut commissariat dans les territoires occupés, «même importantes, ne peuvent constituer une surveillance permanente et crédible de la situation des droits de

l'homme que seule la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), présente sur le terrain, peut assumer», a estimé M. Khadad, qui est le coordinateur du Front Polisario avec la Minurso. Il a appelé de ce fait, le Haut commissariat aux droits de l'homme à intervenir afin d'assurer l'ouverture du territoire aux observateurs étrangers et surtout,

comme vient de recommander le parlement européen dans sa résolution du mois de décembre 2015, la libération immédiate des détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines notamment ceux condamnés à la suite du soulèvement de Gdeim Izik. L'entretien s'est déroulé en présence de la représentante du Front Polisario en Suisse Mme Oumaima Abdessalam, a précisé SPS.

Plusieurs ONG, dont Amnesty international et Human Rights Watch (HRW), ont signalé et dénoncé des violations flagrantes des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, ainsi que des cas d'atteintes aux droits de prisonniers, tel que le recours à la torture et à d'autres méthodes illégales et inhumaines.

APS